

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA \$1 00
ETATS-UNIS 1 50
UNION POSTALE 2 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION : Main 7461

RÉDACTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

“LE PROBLÈME DE L'EMPIRE”

Indépendance ou association impériale, seules alternatives — Principes du self-government — Les colonies autonomes sont des Etats souverains.

Nous avons signalé, l'autre jour, les paroles significatives de M. Bonar Law, ministre des Colonies. De l'avis du leader unioniste, la participation active, intense, des colonies autonomes à la guerre européenne a renversé la base de l'ordre politique de l'Empire. Le vieux régime d'autonomie coloniale a cessé d'exister, et tout le monde — tout le monde qui sait voir et penser — est d'accord pour reconnaître qu'il ne renaitra jamais.

Sur quelle base nouvelle l'Empire britannique va-t-il se reconstituer? Tel est le problème qui se pose. En Angleterre, on juge qu'il est urgent d'y avoir dès maintenant. En Australie, à la Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud, aux Indes, tous les hommes sérieux se préoccupent de préparer la solution de demain. De tous les pays britanniques peuplés d'hommes civilisés, il n'y a que le Canada qui semble se désintéresser complètement de cette question, la plus grave pourtant qui se soit posée en terre britannique depuis la Révolution américaine. Dans la province de Québec, surtout, la conspiration du silence est complète. Chefs de parti ou d'école, politiques et journalistes de tout acabit, depuis les domestiques gagnés des deux “grands” partis jusqu'aux scribes et aux pharisiens qui se sont arrogés la mission d'instruire le peuple dans la connaissance de la vérité “intégrale”, tous s'entendent comme larrons en foire pour dérober à l'attention publique les conséquences irrémédiables de la révolution dont ils ont été les complices ou les instruments dociles.

Fait remarquable, c'est dans les paroles et les actes des impérialistes anglais qu'il faut chercher la preuve de la révolution accomplie et la justification des résistances nationalistes. Les chefs de l'école impérialiste, en Angleterre, ont infiniment plus de courage, de loyauté et de franchise que leurs comparses des colonies. Quant aux libéraux anglais, ils sont aussi fuyants, aussi désemparés, aussi pitoyables, que leurs congénères d'outremer. Ils marchent en rechignant, la corde au cou, à la suite des impérialistes triomphants.

Nous avons, à plusieurs reprises, parlé des travaux du groupe impérialiste le plus agissant, la *Round Table*. Cette intéressante association ne compte qu'un nombre relativement restreint de membres ; mais c'est une élite. Elle a des groupes et des représentants dans tous les pays d'Empire. Sa revue, du même nom, est le centre de communication de tous ces groupes, le foyer de la propagande impérialiste dans les sphères supérieures de chacune des “nations-sœurs”.

Le comité central de la *Round Table* a entrepris, depuis quelques années déjà, une enquête générale et complète sur tous les pays d'Empire, sur leurs conditions ethniques, sociales et politiques, sur leur histoire, leurs traditions et leurs tendances particulières. L'objet de ce vaste travail est, naturellement, de mettre en relief et en action, dans chacun de ces pays, tous les éléments propres à fortifier l'unité et l'hégémonie de l'Empire britannique.

Le résultat de cette enquête va se concrétiser dans un ouvrage considérable, qui portera pour titre : *The Project of a Commonwealth*. Le premier volume a paru l'an dernier. La guerre, loin d'interrompre ce vaste travail, l'a activé. Ces Anglais intelligents ne croient pas que la guerre du moment doive empêcher les hommes soucieux de l'avenir de préparer la reconstruction de demain. Sont-ils moins dévoués au bien de l'humanité que Bob Rogers ou M. Rodolphe Lemieux, moins préoccupés des intérêts de l'Empire que M. Blondin ou sir Sam Hughes, moins soucieux de préserver l'autorité du Roi que les frères Tarte ou M. l'abbé Damours ? Je ne le crois pas ; mais ils ont évidemment une manière différente d'envisager le devoir des gouvernants et des peuples. Ils croient, eux, que “gouverner, c'est prévoir”. Comme tous les gens qui voient clair et qui n'ont pas de petites affaires à soigner, ou de petites passions à contenter, ils sont persuadés que la guerre va précipiter la solution du problème de l'Empire et que chacun des peuples britanniques sera appelé à brève échéance à décider de son avenir. Pis encore, ils considèrent que cette décision doit être mûrie, intelligente, raisonnée et, par conséquent, précédée d'autre chose qu'une série ininterrompue de sophismes et de phrases creuses sur la liberté des peuples ou l'autorité du Roi, sur le triomphe de la démocratie ou les exigences du Droit naturel. Ils estiment que les hommes responsables de l'ordre public et les peuples qui subiront les conséquences des décisions de leurs gouvernants ont le strict devoir d'étudier sans retard toutes les données du problème vital qui se pose.

Afin de contribuer plus efficacement à ce travail préparatoire, le directeur de la *Round Table*, M. Lionel Curtis, a publié sous le titre : *The Problem of the Commonwealth*, un résumé de l'ouvrage en cours de publication. C'est l'exposé de la thèse impérialiste la plus lucide, la plus complète, la plus tassée et aussi la plus loyale et la plus pratique que j'aie encore lue — et Dieu sait ce que j'en ai lu, depuis tantôt vingt ans ! Il y a même, dans ce remarquable ouvrage, un ordre de composition, une logique de raisonnement, une clarté d'exposition qui se trouvent rarement dans les ouvrages anglo-saxons. Le fond et la forme se valent. Je voudrais voir ce volume entre les mains de tous les Canadiens qui ont quelque souci de l'avenir et qui ne croient pas que toute la vie nationale tient dans les manigances des rouges ou des bleus ou les malpropretés de la sentine municipale.

Dès la courte préface qui précède le volume, l'auteur pose le problème dans toute son ampleur. “Les électeurs des colonies autonomes”, dit-il, doivent, dans un avenir rapproché, assumer la direction de leurs “affaires étrangères” ; mais ils ne peuvent le faire sans décider irrévocablement s'ils vont rester citoyens de l'Etat britannique ou y renoncer. Pour parler net, le problème à résoudre, c'est de décider si les “Dominions” vont devenir des républiques indépendantes ou si cet Etat “mondial [l'Empire britannique] est destiné à subsister, dans une union “plus intime, comme la plus noble des œuvres politiques.” Plus loin, il affirme que ce sont “les deux vraies alternatives” (p. 154), qu'il n'y a pas de “solution moyenne” (pp. 210 et 215), que le choix s'impose sans retard ; et il le prouve surabondamment.

Que les colonies aient le droit absolu, indiscutable, de se déclarer indépendantes quand elles le voudront, l'auteur ne songe pas un instant à le mettre en doute. Il l'affirme même à plusieurs reprises, comme un incontestable axiome de droit. En fait, personne, en Angleterre, ne songe à le contester.

Le droit au self-government est inhérent à la qualité de sujet britannique. Les colons anglais l'ont apporté avec eux dans toute terre britannique. “Il s'est établi *à la suite de la conquête* [autrement dit : de droit “naturel” — *horresco referens*!] en Amérique dès que des Anglais s'y fixèrent, au temps de Jacques Ier” (p. 21.). Depuis la révolution américaine, “il est reconnu que les Anglais transportent avec eux en pays

“nouveau leur droit naturel (*native rights*) au self-government (p. 39).” Il est donc faux de dire que le gouvernement responsable a été “instauré” au Canada par la Grande Bretagne (p. 42). Le self-government est, pour les colonies comme pour le Royaume Uni, “une obligation plutôt qu'un privilège. C'est le devoir et non l'intérêt qui impose la liberté “aux hommes” capables de se gouverner (p. 124).

Le premier principe du self-government, c'est de soustraire au Roi “l'autorité de percevoir les impôts” et de la remplacer par “celle de la nation, qui s'exerce par l'intermédiaire du parlement” (p. 14).

Ce principe est reconnu et appliqué en Angleterre depuis des siècles. Il s'est définitivement établi après la Révolution de 1646. La guerre de l'Indépendance américaine n'eut pas pour objet de remettre en question le partage de l'autorité entre le roi et le parlement, mais simplement le degré d'autorité respective affectant au parlement impérial et aux législatures coloniales.

En 1859, le Canada affirma son droit absolu de modifier à sa guise l'assiette de ses impôts et même de taxer *ad libitum* les marchandises importées d'Angleterre. A cette occasion, les chefs du gouvernement canadien, Cartier et Macdonald, posèrent hardiment les principes les plus “dangereux” du nationalisme et même les théories les plus “subversives” du parlementarisme. Ils déclarèrent péremptoirement au ministre des Colonies que “tout le respect qu'ils doivent aux autorités impériales ne supprime ni n'amoindrit en rien le droit du peuple canadien de décider lui-même le mode et la quotité des taxes qu'il s'impose...”

“Sous réserve de leur devoir d'allégeance envers Sa Majesté”, les ministres canadiens “ne peuvent reconnaître d'autre responsabilité ni rechercher d'autre approbation que celles de la législature locale. Le self-government serait totalement anéanti si l'opinion du gouvernement impérial devait l'emporter sur celle du peuple canadien” (p. 49).

“Les habitants des colonies”, dit M. Curtis, sont maintenant responsables de leurs propres affaires domestiques ; en d'autres termes, leurs “exécutifs nationaux et leurs législatures sont responsables au peuple et non au roi” (p. 25). — “Comme chacun sait [excepté les théologiens impérialistes et les “anciens”, très anciens, “magistrats”], le Roi n'exerce jamais son autorité, sauf selon l'avis de ses ministres, soit au Royaume Uni, soit dans les colonies autonomes” (p. 88).

C'est exactement le principe que sir John Macdonald posait, dès 1865 : “With us [British] the Sovereign, or in this country, the representative of the Sovereign, can act only on the advice of his ministers, “those ministers being responsible to the people, through Parliament.”

L'évolution du régime colonial s'est opérée par la seule volonté des habitants des colonies. “Ce n'était pas au parlement impérial, dans lequel les colonies n'étaient pas représentées, à leur imposer des institutions nationales. Si les habitants des colonies britanniques de l'Amérique du Nord, de l'Australie et de l'Afrique du Sud, étaient réellement “appelés à gouverner leurs affaires nationales, ils devaient avant tout façonner à leur guise les organismes nécessaires à cette fin. La transformation du régime provincial en self-government national ne pouvait s'opérer que par l'action des colonies elles-mêmes” (p. 67).

Et il rend un hommage manifestement sincère aux auteurs de la constitution canadienne, qui furent les pionniers du régime nouveau. Une fois en possession de leur autonomie, les colonies “ont réclamé le pouvoir d'amender leur propre constitution ; et ce pouvoir leur a été “généralement concédé, en 1862, par le *Colonial Laws Validity Act*” (p. 47).

En fait et en droit, les Dominions sont donc des “Etats souverains” (*separate sovereignities*) pour les mêmes raisons et au même degré que “l'Ecosse était un Etat souverain, séparé de l'Angleterre”, avant le traité d'Union de 1706 (p. 234). — “Les Canadiens, les Australiens, les Sud-Africains se considèrent comme autant de nations distinctes du peuple “des Isles Britanniques, exactement comme les Britanniques se croient “une nation distincte des habitants des Etats-Unis” (p. 68).

Loin de déplorer cet “instinct salutaire” (*healthy instinct*), il l'accueille comme l'un des facteurs les plus précieux des peuples nouveaux. Nous verrons comment il propose de l'utiliser pour la reconstruction de l'Empire.

Henri BOURASSA.

“Décidément, je commence à croire que M. Curtis a l'abbé Damours, mais qu'à ses théories abracadabrantes, il se borne, sans le nommer, à opposer ce que tout le monde enseigne et professe en Angleterre, depuis plus d'un demi-siècle. Sachons gré à l'auteur de cette charitable discrétion : il n'a sans doute pas voulu contribuer à fortifier l'opinion répandue par M. Maurice Barrès et sir Max Aitken, que les Canadiens français sont des sauvages et leurs théologiens “intégralistes”, et leurs “anciens magistrats”, plus ignorants que les bambins des *Grammar Schools* d'Angleterre.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que près de vingt ans plus tard, lorsque les *grits* prétendirent que la “politique nationale” préconisée par le parti conservateur mettrait en danger le lien britannique, sir John Macdonald se borna à faire riposter par son principal organe : “*Tant pis pour le lien britannique!*”

“Confédération Debates”, p. 33.
Il n'est pas sans intérêt de rappeler que cette loi constitutionnelle de l'année même où les Pères de la Confédération concluaient avec le gouvernement impérial le traité limitant la responsabilité militaire du Canada à la défense de son propre territoire et obligeant la Grande-Bretagne à le protéger contre toute attaque de l'extérieur.

IMPORTANCE DE L'HYGIENE

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ATTITUDE DE NOTRE ADMINISTRATION

L'importance de l'hygiène ? Si on la saisissait, la face du monde serait changée. Mais malheureusement on ne semble pas vouloir s'en rendre compte et de cet aveuglement on a des preuves tous les jours. Hier encore, lorsqu'un nous le démontrait, en nous citant un trait insignifiant, caractéristique pourtant, de la mentalité de nos administrateurs municipaux qui relèguent les questions sanitaires au rang des détails infimes.

Le congrès conjoint des services sanitaires de la province et de la *Canadian Public Health Association* allait avoir lieu à Québec. Le Dr Boucher, chef du bureau d'hygiène de Montréal, et quelques-uns de ses subalternes, devaient y lire des travaux importants, tout en y représentant la métropole ; de plus ils devaient prendre part à la discussion et, vraisemblablement, retirer quelques lumières des travaux soumis par leurs collègues des autres villes, dont Montréal devait, en dernier ressort, bénéficier. Eh bien, ils durent déboucher eux-mêmes leurs frais de voyage. On a bien lu, cette bonne Concordia qui a payé tant de milliers et de milliers de dollars pour faire étudier, par exemple, la question des abattoirs par l'expert reconnu en la matière qui a nom Médéric Martin, la bonne Concordia qui, chaque année, paie au Château Frontenac des centaines et des milliers de dollars pour les délégations d'échevins qui viennent embarrasser

Voilà un tout petit trait ; mais comme le bactériologiste se contente d'une goutte de sang pour déterminer la nature d'une maladie microbienne, ce tout petit trait suffit à révéler le mal profond de nos administrateurs.

On en pourrait d'ailleurs citer une foule d'autres. Que sont devenus, par exemple, les \$125,000 que l'on devait voter pour la construction de l'hôpital des tuberculeux ? Québec aura le sien bien longtemps avant nous, puisqu'il n'en est même plus question chez nous et que celui de la capitale est déjà en voie de construction, payé partie par le gouvernement provincial, partie par des souscriptions.

On prétextera l'économie ! Que de sommes on a gaspillées, sans compter la rue Drolet, depuis que le docteur Boucher a fait sa demande au bureau des commissaires. On a voté des milliers et des milliers de dollars à des œuvres de guerre. Ces sommes étaient bien placées, nous ne le contestons pas, mais la lutte contre la tuberculose n'est-elle pas une œuvre de guerre plus que nous avons vu, hier, que la France est privée de milliers de soldats qui ne peuvent faire de service parce que le terrible mal les ronge et que, de plus, des milliers d'autres auront contracté le mal dans les tranchées, dans les camps ou dans les dépôts. N'en est-il pas de même chez nous ?

Nous avons fait beaucoup pour les blessés anglais, pour les blessés de tous les pays et nous n'avons pas trouvé quelques dizaines de milliers de dollars pour les blessés de la tuberculose, si nombreux chez nous qu'ils menacent l'avenir de la race, et que la guerre avec son cortège de misères et de privations, n'a fait que décupler !

Voilà les quelques pensées qui nous sont venues à l'idée pendant que nous feuilletions le travail que le docteur Boudoin a présenté à la dernière séance publique de la *Canada Public Health Association*, sur l'importance de l'hygiène.

On se souvient que le docteur Boudoin est l'hygiéniste de la ville modèle de Lachine. Il a trouvé chez lui un peu d'animé de bon vouloir, il n'a su tirer profit de son travail magistral nous fournira le thème de notre prochain article.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

UN DILEMME

Le pied sur la barre de cuivre, le coude appuyé sur leur serviette de chagrin noir (les chagrins sont toujours noirs), reposant sur le comptoir, les doigts en éventail au tour du haut verre où moussait une bière brune, trois jeunes maîtres, qui s'étaient arrêtés là en rentrant du Palais, causaient à bâtons rompus.

L'un d'eux, le plus vieux, que les nouvelles de la guerre ne semblaient pas intéresser, fit dévier la conversation sur les devoirs de la profession. “Le vieux”, dit-il à ses deux compagnons, vous pose une question. Depuis un temps immémorial, on nous accuse, nous les avocats, de plaider au-dessus la nécessité de notre cause, le pour et le contre. On a même fait des comédies là-dessus. Que feriez-vous, étant donné l'opinion qu'on a de nous, si un bon jour, après avoir plaidé dans un sens, vous aperceviez soudain qu'il y va de votre intérêt de plaider le contraire ? Auriez-vous le courage de recommencer votre argumentation à rebours et de la barre du juge ?

“Douce perspective que la nous offres là, dit son voisin : si j'ai tort malmené, dans ma première méthode, les intérêts de mon client, mes confrères et la cour s'en apercevront et je passerai pour un malhonnête homme ; si, par contre, je m'engage, je risque fort de passer pour un imbécile. Passer pour un imbécile ou passer pour un malhonnête homme, lequel vaut le mieux ? Il me paraît que lorsqu'on est avocat, on retire plus de sa réputation d'honnêteté que de sa réputation d'habileté. C'est du moins ce que disent les malins. Diable, c'est un rude dilemme que tu nous poses là.”

Et le troisième : “C'est un dilemme, en effet, et en le tournant de tous les côtés on ne voit pas comment on peut y échapper. Si l'on persiste dans sa première attitude, on passe pour un malhonnête homme ; si on l'amende, on passe pour un malhonnête homme doublé d'un poltron, et dont la peur a fait un imbécile.”

— Et toi qui es sage comme Solon, dis, que ferais-tu ?

— Et passerai-je les autres ? Les deux autres, en chœur : “C'est une idée.”

— ... Et je pourrais, comme je l'ai d'ailleurs vu, que dans des temps très lointains, un avocat célèbre se trouva dans cette situation pénible.

— Et que fit-il ?

— Il amenda son plaidoyer.

— ... Et passa pour un poltron ?

— ... Et ne fut pas de commentaire. Peut-être, au fait, au temps, où cela se passa était-ce de coutume courante.”

Jacques CŒUR.

La Croix du Chemin, le volume publié par la Société Saint-Jean-Baptiste, est en vente aux bureaux du Devoir.

60 sous l'exemplaire, plus 10 sous pour les frais de port.

L'ASSEMBLÉE DE NICOLET

L'heure des trains — Le prix des billets

Voici quelques détails précis sur l'heure des trains et le prix des billets pour l'Assemblée à laquelle paraîtront dimanche prochain MM. Lamarche et Bourassa :

Départ de Montréal, 10 heures précises ; de Saint-Henri, 10.05 ; de la Pointe Saint-Charles, 10.13 ; de Saint-Lambert, 10.25 ; de Longueuil, 10.33 ; de Boucherville, 10.44 ; de Varanville, 10.54 ; de Baranville, 10.59 ; de Verchères, 11.10 ; de Saint-Antoine, 11.20 ; de Contrecoeur, 11.28 ; de Saint-Roch, 11.38 ; de La Prairie, 11.41 ; de Sorel, 12.30 ; de Bellevue Junction, 12.42 ; de Picard, 12.45 ; d'Yamaska, 12.54 ; d'Yamaska-est, 12.59 ; de Girard, 1.02 ; de Saint-François du Lac, 1.11 ; de Pierreville, 1.16 ; de La Baie, 1.29 ; de Moulin Rouge, 1.39. Arrivée à Nicolet, 1.47.

Prix des billets, aller et retour : Montréal, Saint-Henri, Pointe Saint-Charles, Saint-Lambert, Longueuil, \$2.90 ; Boucherville, \$2.80 ; Varanville, \$2.60 ; Baranville, \$2.45 ; Verchères, \$2.25 ; Saint-Antoine, \$2.15 ; Contrecoeur, \$1.95 ; Saint-Roch, \$1.80 ; Lanoraie, \$1.65 ; Sorel, \$1.55 ; Bellevue Junction, \$1.45 ; Picard, \$1.00 ; Yamaska, \$0.90 ; Yamaska-est, \$0.90 ; Girard, \$0.75 ; Saint-

François du Lac, \$0.70 ; Pierreville, \$0.60 ; La Baie, \$0.35 ; Moulin Rouge, \$0.15.

Ces prix sont pour les adultes. On pourra connaître les prix spéciaux pour les enfants en s'adressant aux diverses gares. Le train reviendra aussitôt après l'Assemblée et devra rentrer en gare vers les huit heures. Les billets de Montréal sont bons pour jusqu'au lendemain 2 octobre ; ceux de Saint-Lambert et des autres stations jusqu'au 10.

Le départ se fera de la gare Bonaventure. Des billets Montréal-Nicolet sont en dépôt aux bureaux du Devoir, 43, rue Saint-Vincent.

Ces billets sont également en vente chez MM. E. Bourcier, 57, rue Laprairie ; J. A. Payette, 1382, rue Notre-Dame ouest ; Pharmacie Drolet, 213, rue Bourbonnière ; Pharmacie Robert, angle Saint-Denis et Mont-Royal.

Des mesures seront prises pour donner le dîner au cours de la route.

Aux Trois-Rivières, il y aura traversée, des Trois-Rivières à Sainte-Angele, entre 10 heures et 1 heure, et dans la soirée, après l'Assemblée.

BLOC - NOTES

Ils l'ont voulu

M. Rodolphe Lemieux s'est appuyé sur le sort des ouvriers, hier soir, à la grande assemblée Laurier. “La dette nationale atteindra bientôt le milliard”, s'écria-t-il, “répartition des impôts devient de plus en plus onéreuse ; la cherté de la vie à l'approche de l'hiver jette l'anxiété dans tous les foyers. Qui fera résolument face à la situation ? demandait-il à l'auditoire, d'après le *Canada* de ce matin.

Comme il parlait de la dette d'un milliard, une voix s'est exclamée : “Vous l'avez voulu.” Et cette voix avait raison. Le parti libéral est responsable, comme le parti conservateur, de la dette actuelle, de nos frais de guerre qui l'ont enflée, et, comme lui, il est responsable des impôts de guerre. Sir Wilfrid Laurier, dès le 19 août 1914, approuvait tout ce que le gouvernement ferait pour la guerre, il promettait dans son discours de ce jour-là que son parti ne ferait aucune critique des projets du ministère, quand même il la croirait fondée. L'opposition a voté avec celui-ci les crédits et les budgets de guerre au montant actuel de 400 millions. Elle ne doit pas s'imaginer que, ces 400 millions et les 290 ou 300 autres qu'il faudra pour nous rendre à la fin de la guerre, le Canada ne les paierait sans se taxer. Elle a voulu la cause première des impôts, elle a approuvé ceux-ci, quand même elle aurait soulevé quelque objection sur des points de détail. Puisqu'elle a ratifié la conduite du ministère qui demandait des centaines de millions pour la guerre, elle est aussi responsable que lui de l'accumulation de la dette nationale, des impôts nouveaux, de la hausse du coût de la vie. Elle aurait pu, au lieu de chercher à charger le gouvernement de leurs fautes communes, la tirade de M. Lemieux, qui visait le gouvernement, a pu rencontrer quelque approbation chez des auditeurs peu au fait de ce qui s'est passé à Ottawa. Mais la voix qui a crié : “Vous l'avez voulu tout cela” a parlé bon sens, — M. Lemieux l'a senti, et n'a pas cru devoir relever l'interpellation. C'est qu'il ne le pouvait pas. La vérité s'impose.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR.

UN DILEMME

Le pied sur la barre de cuivre, le coude appuyé sur leur serviette de chagrin noir (les chagrins sont toujours noirs), reposant sur le comptoir, les doigts en éventail au tour du haut verre où moussait une bière brune, trois jeunes maîtres, qui s'étaient arrêtés là en rentrant du Palais, causaient à bâtons rompus.

L'un d'eux, le plus vieux, que les nouvelles de la guerre ne semblaient pas intéresser, fit dévier la conversation sur les devoirs de la profession. “Le vieux”, dit-il à ses deux compagnons, vous pose une question. Depuis un temps immémorial, on nous accuse, nous les avocats, de plaider au-dessus la nécessité de notre cause, le pour et le contre. On a même fait des comédies là-dessus. Que feriez-vous, étant donné l'opinion qu'on a de nous, si un bon jour, après avoir plaidé dans un sens, vous aperceviez soudain qu'il y va de votre intérêt de plaider le contraire ? Auriez-vous le courage de recommencer votre argumentation à rebours et de la barre du juge ?

“Douce perspective que la nous offres là, dit son voisin : si j'ai tort malmené, dans ma première méthode, les intérêts de mon client, mes confrères et la cour s'en apercevront et je passerai pour un malhonnête homme ; si, par contre, je m'engage, je risque fort de passer pour un imbécile. Passer pour un imbécile ou passer pour un malhonnête homme, lequel vaut le mieux ? Il me paraît que lorsqu'on est avocat, on retire plus de sa réputation d'honnêteté que de sa réputation d'habileté. C'est du moins ce que disent les malins. Diable, c'est un rude dilemme que tu nous poses là.”

Et le troisième : “C'est un dilemme, en effet, et en le tournant de tous les côtés on ne voit pas comment on peut y échapper. Si l'on persiste dans sa première attitude, on passe pour un malhonnête homme ; si on l'amende, on passe pour un malhonnête homme doublé d'un poltron, et dont la peur a fait un imbécile.”

— Et toi qui es sage comme Solon, dis, que ferais-tu ?

— Et passerai-je les autres ? Les deux autres, en chœur : “C'est une idée.”

— ... Et je pourrais, comme je l'ai d'ailleurs vu, que dans des temps très lointains, un avocat célèbre se trouva dans cette situation pénible.

— Et que fit-il ?

— Il amenda son plaidoyer.

— ... Et passa pour un poltron ?

— ... Et ne fut pas de commentaire. Peut-être, au fait, au temps, où cela se passa était-ce de coutume courante.”

Jacques CŒUR.

La Croix du Chemin, le volume publié par la Société Saint-Jean-Baptiste, est en vente aux bureaux du Devoir.

60 sous l'exemplaire, plus 10 sous pour les frais de port.

torqué aux New-Yorkais 1 million depuis un an, et 2 autres millions aux citoyens de l'Etat, M. Hartigan entend les faire punir sévèrement. A Montréal, les gens qui ne donnent pas le poids ou la mesure, mais se font payer comme s'ils la donnaient sont assez nombreux. Les surveillants et les punis comme ils le devraient être ?

G. P.

UNE NOUVELLE ECOLE NORMALE

LE COMITÉ CATHOLIQUE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE RECOMMANDE A LA LEGISLATURE D'EN CONSTRUIRE UNE A SAINT-BRUNO DE GUIGUE.

Québec, 28. — Le comité catholique du conseil de l'instruction publique a clos, hier après-midi, sa session d'automne, après deux longues séances consacrées à l'étude de plusieurs questions importantes. Les délibérations du comité ont été présidées par M. G.-F. Delage, surintendant de l'instruction publique. La plupart des membres, religieux et laïcs, étaient présents ou s'étaient fait représenter. On y remarquait S. G. Mgr Bruchési, Mgr Marois, représentant S. E. le cardinal Bégin, Mgr Routhier, représentant Mgr Gauthier, M. l'abbé Zéphirin Lacroix, représentant l'évêque de Pembroke, l'abbé Turbide, représentant l'évêque de Charlotte-Town, Mgr Ross, représentant Mgr Blais, Mgr Labrecque, Mgr Emard, M. l'abbé A. O. Gagnon, représentant Mgr Laroque, Mgr Goutier, Mgr Brunault, Mgr Forbes, Mgr Bernard, Mgr Brunet, M. le chanoine Heard, représentant le vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent, Mgr E. Lalonde, les juges Robitoux, Archambault, Lemieux, Martin, M. J. J. Guérin, Champagne, Prévoist, Ahen, Fortier, Mgr Rouleau, l'abbé Desrosiers, M. Brisebois, M. Ernest Lapointe, M. Nére Tremblay et M. J. N. Miller, secrétaire.

Au commencement de la séance du matin, le comité a adopté la résolution de condoléances à l'occasion de la mort de S. B. Mgr Blais, vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent.

Sur recommandation du comité des livres, les ouvrages suivants ont été approuvés par le comité : “Système ecclésiastique d'écriture” par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame ; méthode d'enseignement du Système ecclésiastique d'écriture”, par les mêmes.

Le bureau d'examinateurs des candidats à la position d'inspecteur d'écoles a fait rapport au comité que 14 candidats ont subi les examens d'aptitude. Onze ont obtenu leur diplôme avec la note “bien” et trois ont échoué.

Le rapport du bureau central des examinateurs catholiques pour l'année 1916 et celui des cours publics donnés à Montréal en 1915-16 par la société Saint-Jean-Baptiste ont été lus.

Conformément à une résolution adoptée à la dernière session, M. G. J. Magnan, inspecteur général des écoles, a soumis au comité un rapport sur l'enseignement de l'arithmétique et du dessin dans les écoles. M. Magnan déclare dans son rapport que l'enseignement de ces deux matières est donné dans les écoles suivant le programme et qu'il suffit pour permettre aux élèves d'entrer aux écoles techniques.

Le comité a autorisé le bureau d'examinateurs à faire subir des examens d'admission à M. l'abbé de Haileybury, le comité a recommandé au gouvernement la création d'une école normale pour filles à Saint-Bruno de Guigue, dans le diocèse d'Haileybury.

Quinze-cinq maisons d'enseignement ont obtenu le titre d'Ecole modèle et trente-trois autres, celui d'Académie.

Le comité a procédé ensuite à la distribution du fonds de l'éducation supérieure et de celui des municipalités pauvres et s'est ajourné.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publons que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'empêchent du papier, de l'encre, d'un timbre-poste, et à nous une porte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

LORD LANSLOWNE ET L'IRLANDE

Cette lettre a subi un long retard. Ni la rédaction ni l'auteur n'en sont responsables.

Monsieur Henri Bourassa, Monsieur,

Vos remarquables articles sur la question irlandaise et les Sinn-Féin ont jeté un faisceau de lumière sur des incidents et des faits assez obscurs, même pour beaucoup de nos compatriotes irlandais.

On attribue à Lord Lansdowne, avec beaucoup de raison, le crois, le nouveau retard apporté à l'arrangement proposé par M. Lloyd George et accepté par MM. Redmond et Carson.

Cet ancien gouverneur du Canada, peu aimé ici, est d'une lignée qui, depuis deux siècles, s'est acquis la haine toujours grandissante d'une grande partie de la population irlandaise.

Le succès de sa dernière machination est le digne couronnement de sa carrière. Il eût fallu être bien obtus pour ne pas songer qu'un nouveau retard apporté au règlement de la si brûlante question du Home Rule ne porterait pas au paroxysme de mécontentement les esprits déjà surchauffés par le souvenir pénible des récents événements. Aussi, à la suite de son discours, lequel s'ingéniait à méconter des histoires et à nationaliser, éclataient un peu partout des émeutes, qui ont fait craindre une nouvelle insurrection. Le but était atteint : Retarder le plus possible l'établissement du Home Rule; l'empêcher si possible.

Avec quelques autres grands propriétaires terriens de l'Irlande, Lord Lansdowne a vu d'un très mauvais œil les modifications du système agraire de ce pays. Il ne pouvait lui déplaire davantage que la substitution d'un gouvernement autonome au régime de Dublin Castle, de tout temps si propice au torpisme et aux intrigues de toutes sortes.

Le paysan irlandais a déjà démontré qu'il peut faire fructifier la terre volée à ses aïeux par les ancêtres de Lansdowne et autres et qu'il pourrait, si on lui en donnait l'occasion, transformer en une source de richesses nationales les innombrables domaines que détiennent quelques aristocrates habitant les villes anglaises et se souciant moins de leurs tenanciers que des faisans, renards et chevreuils qui pullulent dans leurs parcs.

N'est-il pas possible aux Communes anglaises, que l'imaginer (comme ici ?) composées des esprits les plus ouverts (?) de se soustraire à d'aussi pénibles influences ?

A moins que la Commune ne se fasse britannique ne soit que mythe et mensonge.

Veillez, je vous prie, croire à ma profonde considération.

Carolus FORTIER,
Laval-des-Rapides.

ASSEMBLEE A BERTHIERVILLE

MM. PATENAUD, BLONDIN ET DE NOMBREUX AUTRES ORATEURS PORTERONT LA PAROLE

Il y aura une assemblée, à Berthierville, le dimanche premier octobre, à 2 heures de l'après-midi; cette assemblée est convoquée par M. J.-A. Barrette, député.

Les orateurs qui y prendront la parole, seront MM. E.-L. Patenaud, Charles Beaudin, sénateur, M. Honoré Achim, député, M. Labeaume, M. Gaston Allard, avocat, M. Aimé Chasé, avocat, Dr J.-O. Gadoury, ex-député du comté à la Législature, et M. J.-A. Barrette, député fédéral.

Les personnes désirant se rendre à Berthierville pourront prendre le train à la gare Viger, partant de Montréal à 9.00, Mile-End 9.17, Bordeaux 9.28, Laval des Rapides 9.31, St-Martin 9.34, St-Martin Est 9.38, St-Vincent de Paul 9.48, Des Sales 9.56, Terrebonne 10.00, Mascouche 10.08, Cabane 10.08, 10.14, L'Epiphanie 10.25, Veauce 10.33, Lavaltrie 10.42, Lanoraie 10.55, Berthier Est 11.10. Ce train reviendra de Berthier après l'assemblée.

Au cas de mauvais temps, des arrangements sont pris pour que l'assemblée ait lieu dans une salle intérieure.

M. DENIS MURPHY GRAVEMENT MALADE

Ottawa, 28 — M. Denis Murphy, président de la commission scolaire gouvernementale, est gravement malade à sa résidence, 254 rue Metcalfe, depuis trois semaines. Son état inspire quelques craintes.

C'est idiot de croire que nous pourrions courir les risques de faire des promesses que nous n'aurions pas l'intention de remplir. Ce serait nous ruiner que de faire ainsi des promesses. Et c'est pourquoi vous pouvez absolument vous fier à ce que nous vous disons au sujet de nos faubourgs du bord du lac, Dixie, Dorval, Strathmore, Valois, Lakeland, toutes places reliées par un service de transport rapide. Nous ne vous envoie pas faire une course d'ennemi, et vous serez les premiers à le reconnaître lorsque vous viendrez nous visiter au bord du lac. Veuillez nous permettre de vous envoyer nos plans, nos brochures et diagrammes, et aussi le numéro d'automne de "THRIFT".

MARCEL TRUST COMPANY
180 S.-JACQUES
MAIN 3791.
32e année. Actif, plus de \$4,000,000.

CHOSSES MUNICIPALES

COMME POUR LES EGLISES

LE PRESIDENT DU BUREAU DES EVALUATEURS RECOMMANDE UNE TAXE DE L'EAU UNIFORME DE 4 POUR CENT POUR LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES.

— LE PROCHAIN DEFICIT — DIVERS.

Il y a plusieurs mois, la ville intentait une poursuite à la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame en recouvrement du montant d'une taxe de l'eau basée sur un loyer annuel évalué à \$23,500. La cause s'étant instruite au recorder, le magistrat Simple réduisit à \$12,500 l'évaluation du loyer. Cette décision fut portée en appel et maintenue.

M. Hamilton Ferns, président du bureau des évaluateurs, faisait allusion à cette cause hier lorsqu'il déclarait aux membres du bureau des commissaires que l'évaluation municipale de la propriété des Soeurs de la Congrégation, sise à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Atwater, est de \$536,000, de sorte que le loyer fixé par les tribunaux n'en représente que 2 pour cent 1-3.

Comme d'autres institutions de cette nature demanderont probablement, à la suite de ce jugement, une réduction de l'évaluation du loyer, ajoutait M. Ferns, il est on ne peut plus nécessaire d'établir au plus tôt un taux uniforme dans ce cas. On pourrait adopter par exemple, remarquait-il, celui des églises qui est de 4 pour cent de l'évaluation municipale.

Le bureau, devant les explications données, a décidé de référer sur-le-champ cette question au comité de législation.

PAUVRES TOUTOUS!

Ce comité, qui a commencé ses séances à midi hier après-midi, s'est surtout occupé de la question canine. On a bien causé de conduits souterrains, enseignes lumineuses et théâtres, mais c'est de la difficulté de savoir si l'on doit laisser les toutous errer par les rues qu'on a cherché plus spécialement à avoir raison.

Comme on exprimait l'opinion que tous les chiens devraient être cadenassés à leur chenil ou conduits en laisse, lorsqu'on veut bien leur faire leur tour de ville, l'échevin Boyd a déclaré sans ambages qu'il ne voterait jamais pour un semblable règlement s'il venait à l'idée du comité d'en proposer l'adoption.

M. Boyd n'est pas en faveur des flâneries errantes de la gent canine, mais il "maintient" que les propriétaires de chiens devraient avoir le privilège de faire leur promenade en s'en faisant suivre à leur gré.

Comme on ne pouvait s'entendre, le comité a décidé de demander à la Société protectrice des animaux de lui indiquer quels seraient les meilleurs moyens à prendre pour régler cette difficile question.

DEFICIT DE \$1,500,000

De nouveau, hier, Son Honneur a déclaré aux membres du comité qui prépare actuellement les différents amendements à la charte municipale que le prochain déficit budgétaire s'élèvera à environ \$1,500,000.

Il a profité de la circonstance pour leur faire remarquer que son projet de l'an dernier, relatif à une taxe mobile sur la propriété, qui varierait selon les cas de 1 à 1.25 pour cent, était celui qui tirerait le plus facilement la ville de l'impasse où elle se trouve.

Il a même ajouté : — Si le conseil refuse de l'accepter, j'irai combattre jusqu'à Québec pour qu'il soit adopté.

Le comité de législation n'ayant aucune suggestion à faire pour le moment, au sujet de ce nouveau déficit, demandera sous peu au bureau des commissaires ce qu'il entend faire pour donner une solution à l'épineux problème.

En dépit de l'opinion du maire, on prétend que le déficit de 1917 dépassera les \$2,000,000, vu la diminution considérable de l'évaluation immobilière.

DIVERS

Le maire déclare à M. Villeneuve qu'il n'a pas encore été officiellement informé de la date de la visite de Leurs Altesses Royales à Montréal.

Jusqu'ici la ville a voté \$7,000 pour les enquêtes Bordeaux-Drolet.

Le quatrième versement des fonctionnaires municipaux au Fonds patriotique s'élève à \$4,053.

On demandera de nouveau à l'Association de l'Exposition Industrielle de Montréal de bien vouloir dire ce qu'elle a fait de la souscription de \$10,000 de la ville.

POIGNARDE PAR UN ALLEMAND

Brantford, Ont., 29. — Un fermier du nom de Reginald Lloyd-Jones, bien connu à Brantford, domicilié à Minneapolis, a été attaqué par un Allemand, armé d'un couteau et un Al échappé à son agresseur que lorsqu'il fut sérieusement blessé. M. Lloyd-Jones revenait de chez sa mère et s'en retournait chez lui. Sur le train, l'Allemand se mit à insulter les Anglais. M. Lloyd-Jones indigné, essaya de raisonner avec son adversaire, lorsque celui-ci sortit un couteau et frappa M. Lloyd-Jones, qui s'en tira avec l'intervention des voyageurs.

DEPART DES PRIX D'EUROPE

Monsieur Hector Dansereau et M. Wilfrid Pelletier, boursiers du gouvernement, partiront le 30 septembre pour Paris.

Ces deux jeunes artistes canadiens-français gagnèrent le Prix d'Europe en 1914 et en 1915.

Ils vont parfaire leurs études musicales dans la Ville Lumière, où ils feront un séjour de deux ans.

TRIBUNAUX CIVILS

LES DROITS DE L'OUVRIER

M. GREENSHIELDS DECLARE QUE, EN VERTU DE L'ACTE DES COMPENSATIONS, L'OUVRIER DOIT D'ABORD FAIRE FIXER LA RENTE ANNUELLE AVANT DE RECLAMER LE PRINCIPAL.

En rendant jugement, hier après-midi, dans une poursuite en vertu de l'acte des compensations ouvrières, le juge Greenshields a décidé d'un point de droit très important en ce qui regarde cet acte : un ouvrier blessé ne peut, en se prévalant de l'acte des compensations, quand bien même il alléguerait "faute inexcusable" de la part de son patron, faire valoir sa réclamation pour une somme principale.

Thomas P. Waters, poursuivi par E. G. M. Cape and Co., Ltd., dont il réclamait \$4,442 de dommages en vertu de l'acte des compensations. Le demandeur alléguait "faute inexcusable" de la part des défendeurs et prétendait être devenu partiellement incapable de gagner sa vie à la suite d'un accident dont il avait été victime, en travaillant pour les défendeurs aux usines de la Canadian Vickers à Maisonneuve.

Il faut remarquer, dit le juge Greenshields, que le demandeur, bien qu'il déclare être partiellement et partiellement incapable, ne demande pas le paiement d'une pension annuelle, mais une simple condamnation pour dommages, comme si la poursuite était intentée en vertu de la loi ordinaire et non en vertu de l'acte des compensations ouvrières. Dans mon opinion, dit-il, la réclamation du demandeur est mal fondée.

D'après l'acte des compensations ouvrières la seule chose que le tribunal peut et doit faire, au cas où l'incapacité est permanente c'est de fixer une pension annuelle qui doit être payée à la personne blessée. Dans un cas de faute inexcusable de la part des patrons le tribunal peut et doit augmenter la pension annuelle et pour la même raison augmenter aussi le principal de cette rente. Mais la première chose que doit faire le tribunal c'est de fixer la rente annuelle. Le juge déclare, — tout en admettant qu'il puisse y avoir divergence d'opinion sur ce point, — que l'amendement à l'acte des compensations ouvrières, 4 Georges V, chap. 7, ne donne pas au demandeur le droit de réclamer le paiement de la somme principale. Le juge a déchargé le défendeur de son obligation de réclamer l'opportunité d'amender sa réclamation et de demander au tribunal de fixer la rente annuelle au cas où sa poursuite serait maintenue.

D'après l'amendement auquel le juge fait allusion, l'ouvrier blessé peut, un mois après qu'il a obtenu jugement en sa faveur, obliger son patron à lui payer la somme principale de la rente qu'il a obtenue. Cet amendement a été ajouté dans le but de protéger l'ouvrier contre la perte de sa rente si ses patrons devenaient incapables de se conformer aux jugements du tribunal, à cause de faillite ou de mauvaises affaires. Le juge Greenshields est cependant d'avis que cet amendement veut que la somme de la rente annuelle soit fixée avant que l'ouvrier puisse réclamer la somme principale.

PROPRIETAIRE CONDAMNE

Un propriétaire qui refuse de signer un bail, après que toutes les autres formalités ont été remplies, que le locataire a déjà fait des démarches pour fournir des garanties, s'expose à se voir condamner à payer des dommages. Un nommé William Brown obtint par un jugement de M. MacLennan la somme de \$250 que devra lui payer le propriétaire de l'immeuble du théâtre Readscope à Maisonneuve, M. Louis Dupuis.

Le demandeur avait donné sa parole qu'il louait pour quatre années la salle de théâtre en question mais le bail n'était pas encore signé. Le demandeur avait cependant fourni une somme de \$500 pour garantir le paiement du loyer et pour se procurer cette somme il avait hypothéqué l'une de ses propriétés. Il avait déjà donné plusieurs représentations de cinéma au Readscope lorsqu'au moment de signer le bail, le défendeur lui dit qu'il ne pouvait lui laisser la salle, ayant trouvé un autre locataire qui lui offrait un prix plus élevé. Le demandeur réclamait \$16,363 et il en obtint \$250.

INAUGURATION DU QUAI VICTORIA

LE DUC DE CONNAUGHT DEVOILE LA PLAQUE COMMEMORATIVE.

L'inauguration du nouveau quai Victoria à l'île d'Alfred, à 3 heures, le "Sir Hugh Allan", ayant à son bord le duc de Connaught et son état-major, accostait le quai.

Son Altesse Royale se rendit immédiatement à l'estrade. Dès qu'il fut monté, le président de la commission du havre, M. W. G. Ross, lui lut une adresse dans laquelle il exprimait au nom de ses collègues et de tous les Canadiens sa plus profonde gratitude. Ce n'est qu'avec un profond regret, dit-il, que nous voyons nous quitter pour retourner dans votre patrie. Ce qui commémorera non seulement le nom de votre auguste mère, la reine Victoria, mais aussi le vôtre.

Le duc en réponse à cette adresse remercia brièvement tous les citoyens de Montréal et dit le bon souvenir qu'il garderait de son séjour dans ce pays.

Il procéda ensuite au dévoilement de la plaque commémorative aux applaudissements de toute l'assistance, dit un bon mot à chacun de ceux qui assistaient à la cérémonie, puis se rendit à l'extrémité du nouveau quai pour assister à la pose d'un énorme bloc granitique, et finalement s'embarqua sur le yacht du gouvernement.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

On demande un instituteur ou institutrice possédant certificat ou diplôme modèle de deuxième classe, pour la Saskatchewan, capable d'enseigner le français et l'anglais, s'adresser à J. L. Brûlé, sec-trés., Albinville, Sask.

PHARMACIEN. — Elève en pharmacie, ayant 3 ou 4 ans d'expérience, ou assistant pharmacien demandé. S'adresser chez Lecours et Lanctôt, 310, Sainte-Catherine Est.

A VENDRE

A VENDRE. — Scierie, maison et dépendances, situées à L'Annonciation; prix avantageux. Pour autres détails, écrire à : Boîte A, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne, Qué.

A VENDRE la collection complète du "Devoir". S'adresser à W. Morin, Laval des Rapides, Qué.

DIVERS

ARGENT A PRETER

J'ai à prêter \$700, \$1,500 à \$50,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques, Main 6015.

ON TROUVERA une couturière pour coudre à domicile, au No 1549 rue Bordeaux. Aussi broderie à la main.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourés avec soie, matelas faits, remis à neuf, piumes désinfectées, Charles Turcot, 707, rue Lafontaine, Tél. Est 5896.

E. ROY Cordonnerie

406 RUE SAINT-CATHERINE EST
Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe
Remplacement et rapiéçage à la mécanique
Appelés: Tél. 5526 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées remises à neuf.

OEufs et volailles

NOUS avons le plus beau lot de poulets de toutes races, strictement purs, que nous avons déjà élevés. Coqs, poulets, canards, oies, pintades, dindes, paons, etc. Nous offrons quelques jars, outardes sauvages, domestiques et d'omnipot pour chasser. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures à 15 sous par maille. La Ferme Avicole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué. A. S. Comeau, propriétaire.

HOTEL

VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

On demande un instituteur ou institutrice possédant certificat ou diplôme modèle de deuxième classe, pour la Saskatchewan, capable d'enseigner le français et l'anglais, s'adresser à J. L. Brûlé, sec-trés., Albinville, Sask.

PHARMACIEN. — Elève en pharmacie, ayant 3 ou 4 ans d'expérience, ou assistant pharmacien demandé. S'adresser chez Lecours et Lanctôt, 310, Sainte-Catherine Est.

A VENDRE

A VENDRE. — Scierie, maison et dépendances, situées à L'Annonciation; prix avantageux. Pour autres détails, écrire à : Boîte A, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne, Qué.

A VENDRE la collection complète du "Devoir". S'adresser à W. Morin, Laval des Rapides, Qué.

DIVERS

ARGENT A PRETER

J'ai à prêter \$700, \$1,500 à \$50,000 et plus, première hypothèque, propriétés à Montréal. Aussi prêts aux fabricants. Conditions avantageuses. Notaire Lebeau, 120 rue Saint-Jacques, Main 6015.

ON TROUVERA une couturière pour coudre à domicile, au No 1549 rue Bordeaux. Aussi broderie à la main.

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourés avec soie, matelas faits, remis à neuf, piumes désinfectées, Charles Turcot, 707, rue Lafontaine, Tél. Est 5896.

E. ROY Cordonnerie

406 RUE SAINT-CATHERINE EST
Entre Saint-Hubert et Saint-Christophe
Remplacement et rapiéçage à la mécanique
Appelés: Tél. 5526 et vos chaussures, prises à domicile, vous seront reportées remises à neuf.

OEufs et volailles

NOUS avons le plus beau lot de poulets de toutes races, strictement purs, que nous avons déjà élevés. Coqs, poulets, canards, oies, pintades, dindes, paons, etc. Nous offrons quelques jars, outardes sauvages, domestiques et d'omnipot pour chasser. Demandez notre catalogue illustré de 15 gravures à 15 sous par maille. La Ferme Avicole Yamaska, Saint-Hyacinthe, Qué. A. S. Comeau, propriétaire.

HOTEL

VICTORIA HOTEL
Québec
H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce. \$2.00 par jour.

MAISONS D'EDUCATION

Ecole Technique de Montréal

70, rue Sherbrooke ouest

COURS du SOIR

Ouverture le 2 octobre 1916

Inscriptions tous les soirs (samedis exceptés) de 7.30 à 9.30

INTERNATIONAL College

214 Ouest, Ste-Catherine, Montréal.

FONDE EN 1895

Enseignement individuel le jour et le soir. Positions assurées. Prospectus sur demande. Tél. Main 309.

ANGUS CAZA, Princ.

Rentrée le 15 août.

FAITS - MONTREAL

TUES PAR UN TRAIN A DORVAL

LE RAPIDE DE TORONTO FRAPPE UNE AUTOMOBILE CAUSANT LA MORT DE DEUX DES OCCUPANTS.

Deux personnes, Xavier Cardinal, 1246 Côte-des-Neiges, et sa belle-soeur, Rosanna Sarasin, 855 avenue des Érables, ont été tués instantanément hier soir dans une collision entre le rapide de Toronto et une automobile. Les deux autres occupants de la machine, Mme Xavier Cardinal et sa soeur, Marie Sarasin, ont été grièvement blessées.

M. Cardinal revenait de rendre visite à des parents à Dorval.

Deux trains se dirigeaient dans une direction opposée, et l'on croit que Cardinal n'en vit qu'un seul. Il passa devant le train du Grand-Tronc et fut frappé par la locomotive de celui du Pacifique. L'automobile fut mise en pièces, et les occupants projetés au loin.

Quand on vint les relever, deux étaient déjà inanimés et les deux autres tout à fait inconscients. L'on transporta les victimes chez un des leurs parents à Dorval. Les cadavres de Cardinal et de Rosanna Sarasin ont été transportés à la morgue. Mme Cardinal et sa soeur après avoir repris connaissance ont été amenées à l'Hôpital Royal Victoria. Leur état est des plus critiques.

INCENDIE COTE BEAVER HALL

Hier matin, un incendie a causé des pertes sérieuses aux ateliers de M. J. S. Arcand, peintre-décorateur, 243, Beaver Hall. Le feu se propagea par le premier étage. Les causes en sont inconnues.

Voulez-vous savoir ce que vous êtes? Jean Deshayes, le graphologue, vous le dira, si vous lui écrivez aux termes que reproduit le coupon du NATIONALISTE, chaque semaine.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

J.-P. BELAIR
AVOCAT — PROCUREUR
CHAMBRE 411
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
180, S.-JACQUES
Bureau du soir : 81-Busatche.

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1220-1221. Codes : Liebers, West, Un.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND
AVOCAT.
Chambre 12
Edifice Banque d'Epargne
Tél. Main 1422

RENE CHENEVERT
AVOCAT
222 Saint-Jacques Main 4019

GEOFFRION, GEOFFRION et CUSSON
AVOCATS, ETC.
97, RUE SAINT-JACQUES
Edifice de la Banque d'Epargne.

LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
avocats, Edifice Banque de Québec,
11, place d'Armes, Montréal. Tél.
Main 3215. J.-C. Lamothé, L.L.
D. C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J.-
Maréchal NantéL, B.C.L.

ALFRED LABELLE
AVOCAT
Main 7713, ch. 53, Edifice Duluth,
rue Notre-Dame et Saint-Sulpice.

MORGAN et LAVERY
AVOCATS — PROCUREURS
Suite 620
120 S.-JACQUES
Tél. Bell Main 2670, Cable, Edmou.
E. A. D. Morgan, Saluste Lavery, B.C.L.
M. Lavery a son bureau du soir : 1 St-
Thomas, Longueuil.

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE S.-JACQUES
Résidence : 2466 avenue du Parc. Rock-
land 2459.

YVON LAMONTAGNE, B.A., LL.B.
AVOCAT
Spécialité : Règlement de successions et de
causes à l'amiable
EDIFICE DANDURAND, CHAMBRE 35
angle Ste-Catherine et S.-Denis. Montrer
Bureau du soir : de 7h à 8h p. m.

JULES MATHIEU, C.R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Bureau : 382-est, S.-Catherine
Tél. Est 3475 MONTREAL

THEODULE RHEAUME
C. R.
180, RUE S.-JACQUES
Tél. Main 4571 et 4572. Suite 411.

ANATOLE VANIER, B.A., LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Bureau 53
97, rue S.-Jacques. Bureau 76
Tél. Main 2632

NOTAIRES

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70, rue Rachel Est, Montréal
Tél. Main 888. Résidence : 1877 S.-Catherine Est.
54 NOTRE-DAME EST, MONTREAL

J.-W. BOISJOLI
NOTAIRE
Prêts d'argent, règlement de succession, etc.
54 NOTRE-DAME EST, MONTREAL

J.-EMERY CODERRE
SEC. TRÉS. VILLE DE MONTREAL-EST
Résidence : Étude
29, GRANDE ALLEE HOTEL DE VILLE
Montréal-Est. Montréal-Est
Tél. 123-1234. Pte-ave-Tremblay 29;
(étude) Pte-ave-Tremblay 27-2

LE NOTAIRE
ERNEST JASMIN
Argent à prêter, montants \$1,000 à
\$5,000, libre hypothèque. Règlement
de succession
99, RUE S.-JACQUES. Tél. Main 6852.
Rés. 568, Pallium. Rés. 637

J.-H.-H.-LIPPÉ

FRANCE

LES ANGLAIS PROGRESSENT

AU COURS DE LA BATAILLE D'HIER, LES TOMMIES ONT CAPTURE DEUX MILLE VERGES DE TRANCHEES ALLEMANDES ET UNE REDOUTE AU NORD-EST DE THIEPVAL.

Londres, 28. — La ligne de bataille de 200 milles qui s'étend de l'Ancre à la Somme se transforme rapidement du fait de la grande offensive des Alliés en un triangle irrégulier dont la base s'appuie sur Thiepval et à l'ouest de Péronne, et dont le sommet se projette en travers du chemin de Béthune et dans le bois de Saint-Pierre-Vaast.

Dans la région de Thiepval, et à l'est, au nord de Fiers, dit le bulletin officiel d'hier soir, les Anglais ont remporté d'autres succès. Ils ont capturé des tranchées sur un front de 2,000 verges et sont maintenant de niveau avec la partie orientale de l'Abbaye d'Eucaourt. Au cours d'un furieux combat, au nord-est de Thiepval, ils ont pris un ouvrage de l'ennemi connu sous le nom de « Stuff », à 2,000 verges du village.

A Comblès, les Tommies ont pris plus de 1,800 fusils, plusieurs milliers de cartouches et de grenades. En comptant les prisonniers faits depuis 2 jours, les Anglais ont pris 10,000 hommes en 15 jours.

A l'est et au sud-est de Rancourt, les Français ont progressé de façon appréciable et ont pénétré dans le bois de Saint-Pierre-Vaast.

Au sud de cette région, de Bouchavesnes à la lisière méridionale de la ferme de Bois l'Abbé, les Poilus ont dû faire face à une violente attaque des Allemands et les ont repoussés en désordre, leur infligeant des pertes considérables et faisant 250 prisonniers, dont 6 officiers. Ils ont également pris 3 mitrailleuses.

Les aviateurs français ont livré plusieurs combats dans la Somme. Le sous-lieutenant Mungesser a abattu hier 2 avions et un ballon. Deux autres machines allemandes ont été contraintes d'atterrir. Au nord-est de Ville-sur-Tourbe, un Fokker s'est brisé sur le sol. Les Anglais ont détruit hier 2 avions et 2 ballons. Deux de leurs machines sont disparues.

UNE GROSSE SURPRISE ATTEND LES BOCHES

Londres, 27. — Grâce à la capture de Comblès, les Teutons ont été refoulés dans un arc de cercle de pas plus de 6 milles de profondeur, d'une superficie de 117 milles carrés, et contenant 44 villages. Depuis 2 jours, le nombre des prisonniers faits par les Anglais s'élève à près de 5,000. Tous les experts militaires s'accordent à dire que les opérations actuelles ne sont que le début d'événements nouveaux et importants.

« Encore 6 semaines de beau temps, s'est écrié l'un d'eux, et les Allemands auront une surprise. »

« Ce n'est pas un village que les Alliés ont capturé, mais une forte resse », déclare le correspondant de la « Liberté » au front, en décrivant la prise de Comblès. Après sa chute, c'était un charnier. Les survivants de la garnison ont combattu désespérément. Chaque pouce de terrain a été conquis, les ruines d'une église ont changé 3 fois de mains en 20 minutes. La joie des troupes s'est communiquée aux villages en arrière, où pour la première fois, depuis le début de la guerre, on a célébré la victoire et acclamé les vainqueurs de Comblès et de Thiepval.

LES DROITS VIOLES DOIVENT ETRE VENGES

Paris, 27. — Le président Poincaré a reçu au début du jour le baron de Goffier d'Hestroy, le nouvel ambassadeur belge en France. Après avoir rappelé l'histoire de la fameuse session de nuit du cabinet belge, le 2 août 1914, présidée par le roi Albert, et après avoir rappelé que le baron de Goffier, alors directeur du cabinet du ministère des Affaires Etrangères, a préparé la note répondant à l'ultimatum allemand, le président a dit : « Si la Belgique ne devait pas recouvrer son entière indépendance; si la Belgique ne devait pas recevoir la réparation qui lui est due, il s'ensuivrait une honte ineffaçable et il ne nous resterait plus qu'à vover en un deuil éternel, les statues de la justice. On ne peut trouver un seul Français, ni aucun de nos alliés, qui ne préfèrent la mort à une telle ignominie. Les droits violés doivent être vengés. Chaque jour nos efforts concertés nous portent plus près de la victoire et hâtent la délivrance. »

ITALIE

OCCUPATION D'UNE HAUTE POSITION

Rome, via Londres, 28. — Les troupes italiennes ont occupé une haute position entre Menari et Tovo, à l'ouest du mont Gimone, dans la région du Trentin, dit le communiqué officiel publié hier soir par le ministère de la guerre. Dans la vallée Astico et le long du Carso, ajoute le communiqué, le feu de l'artillerie autrichienne a été violent. Le succès du communiqué suit : « Lundi soir, dans la vallée Astico, l'artillerie ennemie a ouvert un feu intense contre nos lignes, mais elle a été réduite au silence par une effective riposte de nos batteries. Au nord-est du bassin Laghi, dans le torrent Zera, vallée de Posina, un de nos détachements, par une attaque audacieuse, a occupé une haute position entre Menari et Tovo. Sur le reste du front, il n'y a eu que des duels d'artillerie. L'ennemi a bombardé les côtes 208 et 144, et spécialement les principaux points récemment capturés par nous sur le front du Carso. »

« La nuit dernière, un de nos avions, en vue de la température adverse, a réussi à survoler le plateau Carso et il a bombardé une colonne de troupes et des wagons en marche le long du chemin Cominano (Comen - Castagniez). Bien que découvert par les projecteurs et bombardé par l'ennemi, le dirigeable est revenu sans en être des nos lignes. »

GRECE

BIENTOT DANS LE CONFLIT

UNE DEPECHE D'ATHENES DIT QUE LE CABINET GREC ET LE ROI CONSTANTIN ONT DECIDE D'ENTRER EN LIGNE DU COTE DES ALLIES. — VENIZELOS PARTOUT ACCLAME.

Londres, 28. — Le cabinet grec est tombé d'accord avec le roi Constantin au sujet de la coopération militaire du pays avec les Alliés, dit une dépêche d'Athènes à l'agence Reuter, en date d'hier.

Sauf ce message, toutes les dépêches reçues de la capitale de la Grèce jettent peu de lumière sur la situation compliquée de ce royaume. Cette collaboration militaire a été décidée, dit-on, au cours d'une conférence tenue par le roi, les généraux loyaux et les plus intimes conseillers du souverain. Au cours de cette réunion le roi a promis de signer un décret ordonnant la mobilisation générale, avant que M. Venizelos ait le temps de parvenir à Salonique.

M. Venizelos, qui a débarqué mardi matin à La Canée, en Crète, a reçu un accueil enthousiaste. Dix mille de ses compatriotes l'ont accueilli dans les rues pavées. Répondant à un discours de bienvenue, l'ancien premier ministre a déclaré qu'il lance un dernier appel au roi. « J'exprime l'espoir, a-t-il dit, qu'au dernier moment le souverain se conformera au désir de son peuple. »

Le territoire soumis à la domination de Venizelos, porte une dépêche d'Athènes, comprend toute la Macédoine hellénique et l'Epire, et aussi la Grèce, Chio, Mytilène et Samos. Le correspondant du « Daily Mail » dans la capitale, affirme que les personnages officiels grecs continuent à faire défection en faveur de M. Venizelos, les derniers de ces gens étant le capitaine Gerondas, le commandant du navire de guerre « Kelkis », et les généraux Maschopoulos et Mathaïopoulos.

M. Venizelos a annoncé que dans quelques jours, il va adresser de Crète une proclamation au peuple hellénique, expliquant son attitude et la nécessité de combattre contre les Bulgares. Le comité de la défense nationale aura son quartier général à Salonique, probablement sous la présidence de l'amiral Condouriotis. M. Venizelos dirigera la politique, et organisera et propagera le mouvement.

On apprend que le roi s'est mis en communication avec M. Venizelos, par l'intermédiaire de l'ancien ministre de la guerre, le général Yanakakis, et que les circonstances paraissent favorables à une solution prochaine des difficultés qui divisent actuellement la Grèce. Le plus grand coup porté au roi ce fut le départ de l'amiral Condouriotis, qui, après le soulèvement, constitue le héros national le plus remarquable.

Le roi a reçu mardi matin un long rapport du général Moschopoulos, chef de l'état-major, qui décrit le chaos dans lequel l'organisation militaire du pays est tombée par suite de l'émigration de tant d'officiers grecs dans l'armée anglo-française. Il préconise une déclaration de guerre immédiate, sans attendre l'assistance ou l'assistance des pays de l'Entente et désigne ce parti comme étant le seul moyen de sauver la situation.

On mande d'Athènes à l'agence Reuter que le vaisseau de guerre « Hydria » s'est joint à la flotte alliée. Des rapports officiels veulent que les navires « Spelzia » et « Phara » et 4 destroyers aient suivi cet exemple.

LES BALKANS

LA VICTOIRE DE LA DOBROUDJA

LES ROUMAINS ET LES RUSSES Y ONT FAIT DES MILLIERS DE PRISONNIERS.

Londres, 28. — Un message de Bucarest à l'agence Reuter, en date du 27, dit : Des détails subséquents corroborent la nouvelle de la grande victoire remportée par les Russes et les Roumains dans la Dobroudja. Ils ont fait des milliers de prisonniers, tandis que les morts des deux armées sont inconnus. Les troupes russo-roumaines continuent leur avance au sud.

A 3 heures, hier matin, un dirigeable allemand a lancé 3 bombes sur Bucarest, mais n'a pas causé de dégâts. Le tir des canons s'est poursuivi. A 6 heures, hier après-midi, 6 avions teutons ont fait leur apparition et ont jeté des bombes, tuant environ 40 civils, des femmes et des enfants compris. Environ 50 civils ont été blessés. La plus grande indignation règne et le peuple réclame des mesures de représailles. Le départ du premier convoi allant directement à Kronstadt, Transylvanie, a provoqué de grandes réjouissances, hier.

Le bulletin officiel roumain d'hier porte que dans les montagnes de Caliman et de Gurghin, y a eu des engagements. Au sud de Sibia, (Hermannstadt), une violente lutte fait encore rage. Dans la vallée de Jiu, les Roumains ont attaqué et repoussé l'ennemi, qui bat précipitamment en retraite vers le nord et le nord-ouest. Ils ont capturé 200 soldats. Le calme prévaut dans la Dobroudja.

Selon le rapport officiel de Londres, il n'est rien survenu dans la région de la Strouma et de Doiran, en Macédoine, sauf la canonnade ordinaire et l'activité des patrouilles. Paris rapporte qu'à l'est de la rivière Cerna, les Bulgares ont attaqué avec des forces importantes les positions des Serbes. Sur les hauteurs de Kaimakalan, ceux-ci ont repoussé successivement 3 violentes colonnes de troupes et des wagons en marche le long du chemin Cominano (Comen - Castagniez). Bien que découvert par les projecteurs et bombardé par l'ennemi, le dirigeable est revenu sans en être des nos lignes. »

RUSSIE

HINDENBURG EST RESOLU

LE NOUVEAU COMMANDANT ALLEMAND SE DECLARE PRET A RECULER JUSQU'AU RHIN PLUTOT QUE DE PERMETTRE UNE NOUVELLE AVANCE RUSSE.

Londres, 28. — Le correspondant à Petrograd du « Daily Chronicle » envoie ce qui suit, en date de lundi : « On discute beaucoup les nouveaux plans stratégiques de Hindenburg. Il est évident qu'il fait un effort délibéré et soutenu pour arrêter l'avance de Brussiloff et l'on suit son bras énergique dans les nouvelles mesures prises pour renforcer l'armée autrichienne chancelante. Au point de vue militaire, ceci signifie la disparition finale de l'indépendance militaire autrichienne. »

« On a amené des renforts allemands apparemment du front occidental. Les fortifications ont été renforcées aux points les plus menacés. »

Les généraux allemands ont fait des efforts herculéens pour empêcher toute possibilité de nouveaux mouvements tournants. Ils ont fait des contre-attaques incessantes dans la région de Vladimir-Volynsk et Halicz et des contre-attaques des plus énergiques dans la région à l'ouest de Lutsk. Ces attaques ont été repoussées, et un régiment russe a percé les lignes ennemies sur le Sereth supérieur, capturant un village et faisant 1,500 prisonniers. Il n'y a plus que l'armée du général russe Letchitsky qui progresse dans la région boisée des Carpathes. On dit que Hindenburg est décidé de reculer jusqu'au Rhin, plutôt que de permettre une nouvelle avance russe et une défaite dans les Balkans qui signifierait pour l'Allemagne la perte de l'alliance bulgare et turque. »

Petrograd, 27, via Londres, 28. — Un rapport officiel publié par le bureau de la guerre russe, dit : Front occidental (russe) : Il y a des escarmouches entre patrouilles à différents points du front. La rencontre la plus importante a été sur la rive du marais Tiul, au sud de Riga. »

Il n'y a rien de d'important sur le reste du front.

Front caucasien : — Au sud de la région de la petite ville d'Ellen, sur la côte de la mer Noire, nos patrouilles ayant attaqué les Turcs à l'arrière, ont pris un certain nombre de prisonniers.

Au sud-est de Giumiehan, nos détachements ayant percé les lignes de défenses ennemies, ont tué un grand nombre de Turcs.

Perses : — Dans la direction de Hamadan, nous avons forcé les Turcs à se retirer vers l'ouest, capturant ici des prisonniers, des armes, des chevaux et détruisant les fils télégraphiques sur une distance considérable.

PLUS DE CINQ CENTS HORS DE COMBAT

Ottawa, 28. — Hier, le ministère de la milice a publié 6 listes de soldats hors de combat. Elles contiennent 491 noms. Aucun des soldats dont les noms figurent sur les listes de midi et de 7 heures et demie n'a de parents au pays. Celle de minuit renferme 205 noms.

On relève les noms des Montréalais suivants, tous blessés : James Buchanan, Dalhousie, 209 ; Frederick W. Cavener, Saint-André, 2279 ; Edmond Antone, Préfontaine, 5 ; Raoul Bibaud, Delinelle, 204 ; George Birkette, rue Verdun, 460 ; Verdon ; William J. Drury, Chatham, 214 ; Edward Harris, Masson, 78 ; John K. Griffith, Saint-Denis, 718 ; le sergent K. James, Notre-Dame est, 7660 ; Arthur Langley, Evelyn, 645 ; Verdon ; Albert Cormier, Marie-Anne, 1325 ; F. W. Vaud, Bordeaux ; James P. Telfer, Prospect, 49 ; Joseph Mather, Sainte-Catherine est, 2554 ; Joseph Paris, Beaudry, 375 ; Joseph A. Parsons, Boyer, 2382 ; le caporal Lester Peoples, Arcade, 61 ; le caporal Octave Pelletier, Masson, 48 ; le caporal S. Portugais, Marquette, 51 ; Hector Lafrance, Hôtel-de-Ville, 3356 ; James Lawlor, Knox, 1134 ; le caporal S. Ledue, Lefebvre, 321.

On remarque en sus les noms des Canadiens-français suivants : Delphis Lapointe, de Renfrew, mort de ses blessures ; Eusèbe Blais, de Saint-Godefroy, comté de Bonaventure (Québec), blessé ; Joseph Dubé, Edmundston (N.-B.), blessé ; R. W. Gauthier, Rustico Nord (Ile du Prince-Edouard), blessé ; Joseph Joli, Orléans, blessé ; Paul Landry, Sorel, blessé ; Aldéric Leclerc, Cornwall, Ontario, blessé ; J. L. Montagne, rue Lavigne, Québec, blessé ; Edouard Lassonde, Roxton Pond (Québec), blessé ; Rioux, Anderson Sliding, (N.-B.), mort de ses blessures ; C. L. Colles, Saint-Jean, (Québec), blessé.

UN MINISTRE DE L'AVIATION

Ottawa, 28. — Une rumeur venant de New-York déclare que le Canada aura sous peu son ministère de l'aviation. La presse new-yorkaise mentionne comme titulaire M. Wilcox, député.

La rumeur est vraisemblablement un canard monté par quelques maîtres qui ont peut-être voulu jouer un tour à J. Oliver Wright, dont les discours le qualifiaient certainement pour un ministère en « air ».

Jours d'attaques de la division serbe de la Drina contre les hauteurs de Kaimakalan, les Bulgares ont attaqué ces troupes avec une grande impétuosité et les ont forcés à se replier sur toute la ligne. Berlin annonce qu'en Macédoine, à l'est du Presba, les Allemands ont remporté de nouveaux succès le 25. A l'est de Florina, les alliés teutons ont repoussé des attaques. Les troupes bulgares ont défait et poursuivi les Serbes, prenant 2 canons, plusieurs mitrailleuses et des lance-mines.

LA BANLIEUE

A LA VILLE DE PAYER?

UN AMENDEMENT A LA CHARTE DE MAISONNEUVE QUI FERAIT ENCOURIR PAR LA VILLE TOUTES LES DEPENSES DES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES.

Sous la présidence du maire L. Tremblay, le conseil de Maisonneuve a tenu sa réunion hebdomadaire. Les échevins G. G. Piché, J. E. Vigéant, Dr J. M. Pellerin, H. A. Morin, W. Tardif et E. Lapointe, étaient présents.

On s'attendait, dès le début de la séance, à plusieurs débats, car les questions sur le tapis étaient relativement importantes, après quelques discussions préliminaires, on a résolu de les ajourner à la prochaine séance.

Le club ouvrier de Maisonneuve a envoyé une longue pétition au conseil. On y demande entre autres choses l'usage gratuit du bain public un jour de plus par semaine pour les ouvriers. Il demande aussi de mettre dans les amendements à la charte, qui seront présentés à la Législature l'abolition de la qualification foncière. On prendra un referendum sur cette question, aux élections prochaines, si ce point est obtenu. Le Dr Pellerin propose aussi qu'on insère dans la charte un règlement à l'effet de forcer les candidats aux élections municipales à ne pas dépenser d'argent, pas même pour les comités, les dépenses nécessaires devant être encourues par la ville.

On a résolu, sur proposition de l'échevin Vigéant, d'écrire à la compagnie des tramways, afin qu'elle notifie ses conducteurs, que selon le paragraphe 15 du règlement 110, les billets dits « d'ouvriers » sont valables de 4 heures 30 à 7 heures p.m. du 1er novembre au premier mai.

Afin de mieux servir le public, le bureau de la Montreal Water Co. sera prié d'ouvrir ses bureaux le samedi et le lundi soirs.

Les trottoirs et les bordures étant dans un mauvais état, le conseil va donner avis à la Construction Paving Co., qui a donné une garantie de 5 ans, d'avoir à commencer les réparations. Sur ce l'échevin Morin déclara que les matériaux du boulevard Pif IX n'avaient pas été achetés par lui, et que l'ingénieur Gates n'avait jamais été favorisé quoi qu'en dise l'ingénieur, M. Marius Dufresne.

On a aussi assez longuement discuté la question de l'essence, à propos de la densité qu'elle doit avoir pour le bon fonctionnement des machines à incendie.

Le maire veut une enquête sur le département de la police et du feu dont il se plaint. Quelques paroles ont ainsi été échangées entre le maire et le président du département de la police, cette question reviendra probablement sur le tapis.

L'heure étant avancée, la séance a été ajournée à vendredi prochain.

OUTREMONT

L'INSPECTION MEDICALE DES ECOLES

Le conseil municipal d'Outremont a eu une courte séance hier, sous la présidence du maire Beauvillier. Après avoir expédié les affaires de routine, le conseil a adopté un rapport du Dr Shaw, directeur du bureau d'hygiène, sur les résultats de l'inspection médicale des écoles pendant l'année 1915-1916.

Ce rapport avait d'abord été adressé au comité d'hygiène dont le Dr Marsolet est président, puis ce comité l'avait référé au conseil. Le personnel du service d'inspection médicale se compose du Dr Shaw, directeur de tout le service, du Dr E. P. Dufresne, qui est chargé de la visite de l'école Lajoie et des académies Querbes et Notre-Dame de Bonsecours et du couvent de l'Immaculée Conception; du Dr A. F. Malcom, chargé de visiter l'académie Strathcona et l'école Kethu. Une grande-madame, Mlle Mathieu, fait aussi partie du personnel.

Le rapport note l'amélioration considérable et les excellents résultats obtenus depuis trois ans que le système d'inspection médicale des écoles a été adopté par la municipalité d'Outremont. Amélioration dans la santé des élèves en général et dans la réduction du danger provoqué par les maladies infectieuses ou contagieuses; sans compter le surplus d'efficacité physique dont bénéficient les élèves en se voyant débarrassés de maladies qui les eussent rendus incapables de parfaire leurs études et, plus tard à entreprendre les batailles de la vie.

Dans son rapport, le Dr Shaw fait un éloge particulier de Mlle Mathieu, qui, au cours de la dernière année scolaire, n'a pas rendu moins de 1,610 visites dans les familles, en plus du travail qu'elle accompli chaque jour dans les différentes écoles. Elle usa, dans toutes ces circonstances, d'un tact qui fut d'un grand secours aux inspecteurs médicaux, non moins qu'aux parents eux-mêmes, en dénonçant à ces derniers l'excellence du but poursuivi. Par ses soins, nombre d'enfants sont retournés à l'école après que les parents se fussent eux-mêmes reconnus incapables de les y envoyer. Les cas de pauvreté, de mauvaise santé, de manque d'habits, ou de négligence ont été soumis aux autorités compétentes et l'on a réussi de manière générale à améliorer les conditions de vie. Le travail des inspecteurs médicaux a été aussi très bien apprécié. Le Dr Shaw termine son rapport par un tableau démontrant les diverses maladies et le nombre des cas pour chacune d'elles qui ont été traitées durant l'année au sein des écoles.

Diogène cherchait des hommes. En ce temps-là, le NATIONALISTE ne paraissait pas. Il y a des hommes, aujourd'hui.

Récolte du Tabac Canadien ROSE QUESNEL



Le transport des feuilles de Tabac au séchoir.

A peu près trente jours après l'écimage, les feuilles de tabac deviennent jaunâtres, maculées de taches plus foncées, leurs extrémités se dessèchent et se penchent vers la terre; le tabac est mûr et il est temps de le récolter, car une gelée précoce pourrait venir tout-à-coup menacer de détruire toute la plantation.

La coupe du tabac exige beaucoup de jugement et cette opération est ordinairement confiée à des experts. Chaque personne employée à cette besogne est munie d'un gros couteau recourbé (serpette) et passe le long des différents rangs de tabac choissant et coupant les plantes qu'il considère suffisamment mûres, laissant les autres encore quelque temps afin d'assurer leur maturité parfaite. Une fois coupées, les feuilles sont attachées à de petits piquets où elles sont laissées jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment sèches pour qu'il n'y ait plus de crainte de les briser en les remuant; elles sont ensuite transportées au séchoir. Il est essentiel que ces divers manèges se fassent avec précaution, afin de ne pas endommager les feuilles; car plus on conserve des dernières intactes, plus elles ont de valeur. Il n'est donc pas surprenant que le tabac produit d'après les méthodes de culture scientifiques que nous venons de décrire possède un arôme délicat, une belle couleur jaunâtre, une combustibilité parfaite et une onctuosité qui caractérisent tout tabac de qualité supérieure. Ce sont ces tabacs qui entrent dans la fabrication du tabac.

ROSE QUESNEL Tabac à Fumer DOUX ET NATUREL

et qui contribuent à en faire le meilleur tabac Canadien sur le marché. Fumez le tabac Canadien, c'est le plus pur, le plus naturel; essayez le Rose Quesnel, il vous donnera satisfaction.



Essayez-en un paquet

5¢

Chez tous les marchands.

LE TABAC ROSE QUESNEL est fabriqué de tabac Canadien naturel de choix, scientifiquement cultivé, récolté, séché et ayant subi une maturation parfaite. Il est garanti pur et exempt de toute sophistication et de "mouillade."

The Rock City Tobacco Co. Limited.

CEREMONIE FUNEBRE AU 65e REGIMENT

ON REND, HIER, LES DERNIERS HONNEURS AU CAPITAINE BAUDRY ET AU LIEUTENANT BEAUDRY, TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR.

Hier soir, avait lieu, à l'arsenal du 65e régiment, la cérémonie de l'appel nominal des deux premiers officiers tués sur le champ de bataille : le capitaine Maurice Baudry et le lieutenant A. Beaudry.

Sur une table, recouverte d'un drap, reposaient deux casques militaires : le capitaine Maurice Baudry de cuir, de tout recouvert de palmes.

Le 65e régiment est au complet, formé en pelotons, lorsqu'à 9 heures le curé de Saint-Louis de France fait son entrée.

Le capitaine Bédard, commandant en second, donne lecture d'un ordre du jour annonçant la mort des deux officiers et termine par l'appel nominal. A chaque appel, un soldat se détache d'un groupe, fait trois pas et répond : « Mort au champ d'honneur ! » Puis sur le tableau noir contenant les noms des officiers, on fait un trait à la craie en regard du nom de l'officier nommé.

Après la récitation du De Profundis, un groupe de la chorale de Saint-Louis de France chante le Libera.

M. l'abbé Bélanger prononce ensuite une allocution.

« Je commets, dit-il, une imprudence en acceptant de présider cette cérémonie, car mon médecin me défend tout effort physique et toute émotion trop vive, et je suis cependant assis au milieu d'un foule de gens qui, par leur présence, ont un acte de religion, de sympathie envers les familles des défunts, un acte d'admiration envers vos anciens camarades. »

Quand il y a quelques mois, un contingent partait pour les champs de bataille, il n'y eut personne de plus heureux que moi, d'ouvrir toutes grandes les portes de mon église. A cette occasion, M. l'abbé Bédard, de sa voix vibrante, soutenant le courage des soldats sur leur départ, réchauffait l'apathie chez quelques-uns et détruisait les préjugés chez un certain nombre. Depuis, plusieurs sont tombés, dont quelques-uns du 65ème : nous venons rendre hommage à leur mémoire. Que le sang des héros tombés soit une semence et que pour un qui tombe, 100 le remplacent.

Le 65ème est une école de patriotisme.

Nous espérons que lorsque le bruit du canon aura cessé de parler, un soleil de paix se lèvera sur le sol de Belgique et de France. Lorsque les peuples qui ont combattu pour la civilisation auront obtenu la victoire, le Canada apparaîtra parmi les nations glorieuses. Nous avons l'espérance du triomphe et de la victoire finale et j'espère qu'on pourra dire de nous que chez le Canadien : « Bon sang ne peut mentir. »

Immédiatement après, sur un or-

Scientifiquement préparé par des experts, avec le choix des feuilles de Thé de Ceylan et des Indes.

PRIMUS

LE THÉ de CEYLAN et des INDES

Représente pour chacun un breuvage rafraîchissant et stimulant. En paquets soigneusement. Chez tous les Epiciers.

NOIR ET VERT NATUREL

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE MONTREAL

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Soulage promptement et guérit sûrement Rhumes, Toux, Enrouements, Bronchites, et toutes les Affections de la Gorge, des Bronches et des Pouxmons. Prix : 25c la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants

Soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée, et assure au bébé un sommeil naturel.

Prix : 25 cents la bouteille.

Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête

Soulage et guérit les maux de tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs.

Prix : 25 cents la boîte.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 893—E. Beauvais, épicière de Maisonneuve, district de Montréal, vs. J. P. Bissonnette, en son vivant médecin de la cité et du district de Montréal, et Delphis Grégoire, commerçant du même lieu, dit district, demandeur, vs. Dame Theresa A. Walker, de la ville de Westmount, district de Montréal, épouse séparée de biens de C. C. Coltrell, et le dit C. C. Coltrell, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois, Montréal, 19 septembre 1916. T. Dépatie, député-prototaire.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 893—E. Beauvais, épicière de Maisonneuve, district de Montréal, vs. J. P. Bissonnette, en son vivant médecin de la cité et du district de Montréal, et Delphis Grégoire, commerçant du même lieu, dit district, demandeur, vs. Dame Theresa A. Walker, de la ville de Westmount, district de Montréal, épouse séparée de biens de C. C. Coltrell, et le dit C. C. Coltrell, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois, Montréal, 19 septembre 1916. T. Dépatie, député-prototaire.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit No 893—E. Beauvais, épicière de Maisonneuve, district de Montréal, vs. J. P. Bissonnette, en son vivant médecin de la cité et du district de Montréal, et Delphis Grégoire, commerçant du même lieu, dit district, demandeur, vs. Dame Theresa A. Walker, de la ville de Westmount, district de Montréal, épouse séparée de biens de C. C. Coltrell, et le dit C. C. Coltrell, pour autoriser son épouse aux fins des présentes, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois, Montréal, 19 septembre 1916. T. Dépatie, député-prototaire.

M. LAURIER A MONTREAL

PARTICIPATION SANS PREPARATION

Le chef libéral affirme que le Canada doit prendre part à toutes les guerres de l'Angleterre mais se déclare antimilitariste, — comme il le fut avant et après la guerre boër, — et comme il le sera après la tuerie actuelle. — Ses efforts se tourneront vers la solution des problèmes d'après-guerre et le maintien, "jusqu'au bout," de sa politique de civilisation.

M. RODOLPHE LEMIEUX DENONCE LES SCANDALES CONSERVATEURS

Devant une énorme foule de plusieurs milliers de personnes massées sur les terrains vagues qui s'étendent de la rue Fabre à la rue Garneau, boulevard Saint-Joseph, M. Wilfrid Laurier a exposé, hier soir, les principes de la politique libérale et promis de les appliquer à la solution des nombreux problèmes qui se posent à l'heure présente. Le peuple canadien, la participation du Canada à la guerre et l'énormité d'une série de réformes, que le parti libéral étudie présentement afin de les imposer après la guerre, ont constitué les deux sujets principaux du discours du chef de l'opposition.

M. Laurier a franchement affirmé une attitude antimilitariste, tout en approuvant la participation volontaire du Canada aux guerres de l'Empire, — sans aucune préparation. La foule a applaudi, avec délire, ses déclarations enthousiastes. "J'ai toujours été antimilitariste; je le suis encore, et le resterai jusqu'à la fin." Mais cette profession de foi du chef libéral n'est que le complément logique de sa politique avant et après la guerre sud-africaine. Le précédent établi alors se poursuit aujourd'hui et se complétera demain sans aucune interruption des ardents partisans de la politique libérale, antimilitariste d'occasion, et toujours opportuniste.

Les raisons qui militent en faveur de la participation du Canada à la guerre, M. Laurier les expose, comme ne saurait le faire le plus flegme des impérialistes; il s'agit, dit-il, d'une guerre de la civilisation contre la barbarie; c'est le pays de liberté, il faut avoir faire notre devoir; allons combattre pour la France, notre patrie d'origine; bref tous les arguments que les agents recruteurs se plaisent à nous servir chaque jour.

Comme son "vieux chef" M. Lemieux a répété les mêmes déclarations; il a affirmé à maintes reprises son opposition énergique à toute mesure militaire après la guerre, et spécialement au projet des jingos impérialistes qui veulent répartir, dit-il, entre les dominions, les dettes militaires et navales encourues par la métropole au cours de cette guerre comme celles des guerres futures.

M. Lemieux était en voix, hier soir; il a flétri le gouvernement pour les scandales nombreux et odieux, dit-il, qui se sont produits au grand jour, depuis le commencement de la guerre. Il a attaqué vivement M. Borden et M. Sam Hughes à cause de la corruption honteuse qu'ils semblent laisser perpétuer dans les différents ministères.

Les autres orateurs, MM. Charlemagne Rodier, avocat, et Alphonse Verreille, député de Maisonneuve, se sont attachés à faire ressortir l'importance des problèmes auxquels ils se font jour à l'heure actuelle et qui s'imposent avec plus d'acuité après la guerre. Ils ont revendiqué l'appui du parti libéral, pour les résoudre à la satisfaction de tous.

Longtemps avant l'heure indiquée, la foule surgissait de toutes parts vers le lieu de l'assemblée; elle se groupait en rangs serrés devant l'estrade des orateurs, et éclatait en transports, lorsque M. Wilfrid Laurier fit son apparition, accompagné de ses principaux lieutenants. Dès que M. Ainey, président de l'assemblée, s'avança pour adresser la parole, il se fit un remous dans l'énorme foule, car chacun était poussé par le désir de tout entendre et de se trouver une bonne place. Un chahut formidable éclata parmi les mécontents qui ne pouvaient entendre, mais le calme se rétablit heureusement en quelques minutes. La même vague humaine s'éleva dans un sens et dans l'autre, lorsque M. Laurier fut présenté à la foule et commença son discours.

Avant le discours de M. Laurier, M. Verreille lut une adresse de bienvenue, de la part des ouvriers de la division nord de Montréal; et une jeune fille lui présenta une gerbe de fleurs, au milieu d'un tonnerre d'acclamations et d'un hymne national canadien, que tous répétèrent en chœur, têtes découvertes.

Discours de Sir Wilfrid Laurier

Sir Wilfrid Laurier, après quelques remerciements flatteurs au président de l'assemblée et à M. Verreille, parla de la défaite du parti libéral en 1911. Nous sommes tombés sur une question de principe, dit-il.

"Nous sommes tombés, il est vrai, mais nous ne sommes pas tombés dans la fange, comme il est arrivé à tant de gouvernements depuis cinquante ans; nous ne sommes pas tombés chassés du pouvoir par des scandales; de l'opinion publique devant flétrir et punir; nous sommes tombés le front haut, sans aucune tache sur notre blason; nous sommes tombés avec cette joie fière de pouvoir nous dire que jamais aucune de nos actions n'avait fait monter le rouge de la honte au front d'aucun de ceux qui avaient eu confiance en nous; nous sommes tombés sur une question de principe; nous sommes tombés sur la question de l'extension commerciale qui avait été promise, promise, désirée et recherchée par tous les hommes de valeur, qui avaient été à la tête du gouvernement canadien; par McDonald, par Cartier, par L'Éclair, par Dorian, par McKenzie, par Blake." (Applaudissements.)

Puis M. Laurier touche à la question de la marine, qui fut l'objet principal de la lutte électorale de 1911.

"Des gens respectables, dit-il, s'étaient alors imaginés qu'en ren-

versant le gouvernement Laurier, ils allaient tuer la loi de la marine. Mais les événements sont venus démontrer que ces gens-là ne savaient pas ce qu'ils faisaient, car le gouvernement est tombé et la marine existe encore, et elle est administrée à l'heure qu'il est, cette loi de la marine, par ceux qui, la dénonçaient en 1911. Le motif de ceux qui dénonçaient la loi de la marine, ce n'était pas simplement pour une question de principe, c'était simplement une question d'appât; ils voulaient arriver à la crèche, ils y sont arrivés."

L'orateur explique le but du parti libéral en établissant une marine; c'est pour protéger les villes ouvertes de la côte du Pacifique, Vancouver, Victoria, Prince-Rupert, contre les incursions probables de croiseurs ennemis en temps de guerre. Ces craintes se sont réalisées lorsqu'au début de la guerre, des navires de guerre allemands filèrent leur apparition sur la côte du Pacifique; il fallut alors la prompt action du gouvernement. Borden, qui fit acheter deux sous-marins à Seattle, pour faire face et repousser l'ennemi.

M. Laurier traite ensuite des questions d'actualité, et surtout de la guerre européenne.

LE CANADA EST UN PAYS LIBRE

"Messieurs, la première question qui se présente, souvent débattue depuis deux ans est celle-ci: Le Canada était-il obligé de prendre part à cette guerre?"

Eh bien, messieurs, je vous réponds sans hésitation que cette question-là n'est pas une question; c'est une question de principe. Le Canada, Dieu merci, est un pays libre, nous avons une complète liberté (applaudissements) et la constitution ne nous oblige aucunement de prendre part aux guerres de la Grande-Bretagne. Sans doute, quand la Grande-Bretagne est en guerre, nous sommes en guerre de cette manière que notre pays est sujet à l'attaque, et quand un pays est attaqué, c'est le devoir de tous les citoyens de le défendre; non pas en vertu de la constitution, mais en vertu de ce droit primordial qui incombe à tout homme de repousser l'agression contre son pays. Mais, messieurs, si nous n'y étions pas obligés, était-il sage de prendre part à cette guerre? Voilà la question.

"Messieurs, sur ce point-là, il y a trois théories: il y a d'abord la théorie impérialiste qui veut que, sans discussion, sans y regarder, sans porter de jugement, le Canada prenne part à toutes les guerres de l'Angleterre. Et, messieurs, j'ai posé ce principe, je n'ai pas hésité à le poser dans ce cas-ci, on devait prendre fait et cause pour les Alliés. (Applaudissements.)

"Cependant, il y a des gens qui vous disent: Nous ne voulons pas combattre pour l'Angleterre. Messieurs, s'il y a des gens qui disent qu'ils ne veulent pas combattre pour l'Angleterre, je réponds que nous vivons sous les institutions britanniques, nous sommes un pays libre et la liberté veut toujours que l'on combatte pour elle.

"Messieurs, je vais plus loin, il y a des gens qui vous disent: nous ne voulons pas combattre pour l'Angleterre; je leur demande: "Voulez-vous combattre pour la France?" (Cris dans la foule: Oui, oui). Messieurs, Bravo; il y a des gens qui répondent: Oui. Je les reconnais comme ayant du sang français dans les veines eux-là.

"C'EST L'ALLEMAGNE QUI A COMMENCE" Messieurs, rappelez-vous que ça n'est pas sur l'Angleterre que l'Allemagne s'est jetée au début de la guerre; c'est sur la Belgique, c'est sur la France. En 1870, la France fut écrasée et Thiers alla frapper à la porte de la Russie, pour leur demander de venir au secours de la France. Je le dis avec regret, l'Angleterre dans ce cas-là manqua à son devoir, elle laissa écraser la France. Ça n'était pas généreux de sa part; c'était plus que cela, c'était une faute. Si dans le cas actuel, l'Angleterre avait commis la même faute, vous, mes amis, et moi, nous serions les premiers à l'accuser.

"S'il y en a qui disent: Nous ne voulons pas combattre pour l'Angleterre ni pour la France, je leur demande: Voulez-vous combattre pour vous-mêmes?"

Car, messieurs, cette guerre qui se déroule en Europe depuis deux ans, cette guerre est une guerre de la barbarie contre la civilisation; cette guerre intéresse toutes les nations, même les nations neutres, à l'heure qu'il est; parce que si l'Allemagne devait réussir, les nations neutres, d'un jour à l'autre, seraient obligées de se défendre contre l'agression allemande.

Si j'étais jeune comme vous et si j'avais la santé que j'ai maintenant, je ne me joindrais à ces braves jeunes gens, à ces braves Canadiens qui combattent aujourd'hui sur le sol français pour la libération du territoire français, et je n'attendrais pas et je ne voudrais pas, messieurs, qu'il fut dit que parmi nous, sujets

britanniques et français d'origine, nous ferons moins pour la délivrance de la France qu'il ne sera fait par nos concitoyens d'origine britannique.

Je demande que l'honneur du nom français ne reste pas à la merci des outrages de ceux qui nous disent que nous n'avons pas autant de cœur que nos concitoyens d'origine britannique. Est-ce trop demander que demander cela? Est-ce trop de demander que nous fassions au moins autant que nos compatriotes?"

LUTTE AU MILITARISME

Parlant des transformations profondes que la guerre va apporter dans le monde, M. Laurier dit: "A l'heure qu'il est en Angleterre, le pays de notre concitoyen, il se prépare un mouvement pour implanter sur le territoire britannique le militarisme le plus outré. Jusqu'ici l'Angleterre a été le moins militaire de tous les pays d'Europe; elle n'a jamais eu d'armée permanente; au début de la guerre elle avait une petite armée d'environ 150,000 hommes; aujourd'hui, en face du péril que court la civilisation, elle a levé une armée de quatre ou cinq millions d'hommes; et la guerre finie le parti militariste prétend bien continuer en temps de paix l'organisation militaire sur le pied de guerre, et il se prépare un autre mouvement pour y entraîner le Canada."

"Cette politique, messieurs, n'est pas nouvelle, elle existe depuis longtemps, mais elle n'avait jusqu'ici aucune chance de succès. Cette politique, je l'ai toujours combattue, je la combats encore.

"Autre chose est de prendre part à la guerre actuelle pour défendre la civilisation et autre chose est d'entrer dans une organisation permanente dont le fardeau en temps de paix serait presque aussi lourd qu'en temps de guerre.

"Non, ce que j'ai dit je le suis encore; je le suis encore; je suis antimilitariste comme Lloyd-George et les chefs du parti radical, comme Henderson et les chefs du parti ouvrier, qui ont consenti à prendre part à cette guerre, et avec l'espoir qu'en faisant la guerre à la guerre on mettrait fin à la guerre; je suis antimilitariste comme les radicaux de France, comme les catholiques de France, qui sont entrés dans l'union sacrée pour sauver la France. Je fais appel au témoignage d'hommes qui ne sont pas de mes amis politiques. Je mentionne le nom du major Asselin. M. Olivier Asselin n'est pas un de mes amis politiques, c'est un anti-militariste, mais M. Asselin n'a pas hésité à endosser l'uniforme parce qu'il a cru qu'il devait sacrifier pour le triomphe d'une cause digne de tous les sacrifices.

Messieurs, après la guerre, s'il y a des gens qui veulent nous entraîner dans le militarisme, je ne suis pas de ces gens-là, et je serai prêt à les combattre dans l'avenir comme je l'ai fait dans le passé.

Ce n'est pas de ce côté-là que nous, libéraux, voulons diriger nos efforts. Il y aura une transformation profonde et nous voulons qu'elle soit dirigée vers le plus beau côté de la civilisation, vers des réformes, et la solution des problèmes économiques et sociaux.

Nous vivons dans un pays libre, sous l'égide des libertés constitutionnelles de la Grande-Bretagne. Vous, citoyens ouvrier, vous êtes parfaitement libres, libres autant que qui que ce soit. Mais il faut bien reconnaître que si aujourd'hui tous les travailleurs sont libres, les lois du travail n'ont pas encore atteint ce degré de perfection que l'on espère obtenir avant longtemps — un jour du moins.

OUVRIERS ET PATRONS Aujourd'hui les relations entre ouvriers et patrons n'ont pas atteint ce degré de perfection que l'on espère voir surgir un jour. Les grèves sont quelquefois le dernier moyen employé par les ouvriers pour obtenir ce qu'ils croient être la justice; mais pour ma part, et vous en conviendrez avec moi, les grèves sont toujours déplorables. Si les grèves sont les derniers moyens d'obtenir justice, les grèves, car il devrait y avoir d'autres moyens d'obtenir justice que par la violence.

Ici M. Laurier parle de la loi Lemieux et en vante les avantages. M. Lemieux, dit-il, a voulu substituer à la violence comme moyen de régler les différends entre patrons et ouvriers et ouvriers et patrons le moyen suprême de la conciliation et de l'arbitrage.

Tout le monde convient que si cette loi n'était pas parfaite, au moins elle contenait un germe qui, je l'espère, finira par nous donner le moyen d'avoir justice égale, droits égaux entre toutes les classes de la société, ouvriers ou patrons, capital ou travail.

LES GRANDS PROBLEMES

J'ai voulu faire plus que cela, j'ai nommé l'année dernière un comité des principaux libéraux autour de moi pour étudier tous les nouveaux problèmes que la guerre va faire surgir. Nous allons avoir après la guerre une dette énorme, qui va s'élever peut-être à un billion et plus de dollars; nous allons avoir les problèmes de l'immigration qui vont se présenter; nous allons avoir les problèmes de la production agricole; nous allons avoir une multitude d'au-

tres questions à décider; et, alors, après avoir organisé ce comité, j'ai nommé un certain nombre de commissions qui sont chargées d'étudier ces questions et de vous les présenter. Ces commissions, ces commissions du comité libéral sont en voie d'étudier: La première: c'est la question financière, de grande importance. La deuxième: c'est le bien-être des soldats revenus du front. La troisième: c'est un système de crédit rural — ceci est surtout pour les cultivateurs. La quatrième: c'est l'éducation technique, très importante pour toutes les classes, surtout la classe ouvrière. La cinquième: c'est l'amélioration de l'agriculture. La sixième: c'est la représentation proportionnelle.

Et la septième: c'est le programme des questions sociales, qui comprend l'assurance contre le chômage, l'assurance contre les accidents, l'assurance contre la maladie, et enfin un système de pension pour la vieillesse.

Voilà le programme que le parti libéral est en voie d'étudier et je vous invite, vous, ouvriers, vous qui êtes plus intéressés que qui que ce soit à nous donner le bénéfice de vos opinions et de votre expérience sur tous ces problèmes-là, sur la loi du chômage, ce qu'il faut faire pour venir au secours de ceux qui souffrent du chômage, ce qu'il faut faire pour venir au secours de ceux que la maladie, les accidents, privent de leurs moyens de subsistance, et ce qu'il faut faire pour ceux qui, arrivés à la vieillesse, sont exposés à toutes les tortures qu'occasionne la pauvreté.

LES CONFLITS DE RACE Ces problèmes sont d'une grande importance assurément, mais il en est un autre qui est peut-être plus angoissant, en ce moment-ci du moins; ce qui me préoccupe c'est l'avenir de notre pays au point de vue des relations entre les différents éléments qui composent notre population.

Il est évident qu'entre ces éléments-là il y a à l'heure qu'il est des heurts, des chocs, et des défiances. Il y a à l'heure qu'il est, dans ce pays, et ces chocs sont en quelque sorte périodiques parmi nous; ils remontent jusqu'à la constitution de 1841, après la rébellion de 1837 et 1838; mais il s'est trouvé alors un homme qui par sa sagesse, par sa modération, son tact et son jugement fut le sauveur non seulement de sa race mais du pays tout entier et cet homme-là fut Louis-Hippolyte Lafontaine. Ce fut lui qui releva la patrie canadienne des blessures reçues dans la rébellion et dans les représailles qui s'en suivirent; ce fut lui qui la remit sur ses pieds, qui pansa ses plaies, qui lui rendit sa dignité et lui reconquit le respect et l'estime de ses voisins; ce fut lui enfin qui ouvrit cette voie nouvelle, qui, jusqu'aujourd'hui, a amené le pays à la condition qu'il occupe à l'heure où je vous parle.

Messieurs, croyez-vous que Lafontaine, si puissant qu'il fut, obtint ce résultat par ses propres forces? Croyez-vous que s'il eût été seul à la tête d'une minorité il aurait pu faire ce qu'il a fait? Non, si Lafontaine eût pu accomplir des réformes, il le dut à la coopération et à l'amitié de Robert Baldwin et des libéraux du Haut-Canada. Si Lafontaine avait dit à ce moment-là: "Non, pas de conciliations, pas d'alliances, tout ou rien, serait-il advenu?" Seul Dieu sait ce qui serait advenu; mais je sais bien que nous ne serions pas aujourd'hui la race libre que nous sommes.

"La constitution de 1841 était pleine de défauts, elle était injuste à bien des points de vue, elle contenait des injustices flagrantes, et il ne manquait pas d'hommes, même les plus éminents, pour dire à M. Lafontaine qu'il ne devait pas l'accepter. Il ne suivit pas ce conseil, il l'accepta, et avec le concours de Robert Baldwin et des libéraux du Haut-Canada il en tira des effets inespérés."

LA CONCILIATION

Si une minorité — remarquez bien mes paroles, mes compatriotes de langue française, mes compatriotes de toutes races — si une minorité prend pour devise: "Pas de conciliation, pas d'alliance, tout ou rien," le résultat sera toujours rien — rien — rien.

Voilà, la leçon que l'on doit tirer de la vie de l'homme illustre que fut Lafontaine. Comme lui, rappelons-nous qu'il n'est pas de droit absolu, que les droits de chacun sont toujours limités par les droits des autres; comme lui, sachons, en toute occasion et toujours, être fermes dans le but, modérés dans les moyens, généreux dans l'expression.

"Voilà, messieurs, la conduite que je suis efforcé de tenir depuis le premier jour où je suis entré dans la vie politique. Je n'ai jamais eu de fautes; et s'il m'est permis de le dire, je tiens à ce que vous adressiez, à ce nouveau la parole, mes concitoyens, si m'est permis de m'approprier un mot devenu historique dans cette guerre, cette voie je la suivrai jusqu'au bout, jusqu'au bout, et jusqu'au bout!"

Discours de M. Rodolphe Lemieux Après le discours de M. Laurier, M. Rodolphe Lemieux est présenté à la foule, au milieu des acclamations enthousiastes.

"Cette assemblée, dit-il, restera mémorable dans les annales politiques du pays; mémorable parce qu'elle marque le déclin d'un régime et l'aurore de jours meilleurs. Mémorable surtout, en ce qu'elle réunit plus étroitement que jamais, comme en un faisceau compact, les croyances libérales et les légitimes aspirations ouvrières."

Après avoir exprimé toute son admiration reconnaissante au vieux libéral, M. Lemieux aborde les problèmes qui passionnent l'opinion publique, à l'heure présente.

"Le parti conservateur est largement responsable lui-même du sort qui l'attend — il est l'artisan de sa propre déchéance. Arrivé au pouvoir sur une équivoque, il s'y est maintenu par la corruption.

"La retraite de M. Monk, dont l'ascendant fut indéniable, mit fin à l'équivoque. Elle dessilla les yeux de ceux qui n'avaient pas voulu, ou qui n'avaient pas pu voir les manœuvres de l'ingénieur, lors des élections de 1911. D'autre part, cette retraite fit comprendre aux intriguants toute l'innanité de la politique du "tout ou rien" dans un pays comme le nôtre, où la tolé-

rance tout aussi bien que la vigilance est le prix de la liberté. "Si l'équivoque est disparue, par contre, la corruption s'étale, s'affiche cyniquement dans ce qui reste au parti conservateur. Jamais période ne fut plus déprimante au point de vue de la moralité politique. Tout s'achète, tout se vend. L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus. Inutile de préciser les faits — de nombreuses et révélatrices enquêtes vous les ont révélés. Pendant que se joue là-bas la sanglante tragédie, où tant de nôtres luttent et meurent pour la liberté, ici l'on dresse des autels, et l'on tresse des couronnes aux violeurs du trésor public, aux contempteurs des lois.

LES ASPIRATIONS OUVRIERES

"Ce n'est pas en vain que le parti libéral avec, derrière lui, le passé dont il ne veut pas dégénérer, fait appel à la classe ouvrière dans la crise qui menace l'avenir économique du Canada.

La dette nationale atteindra bientôt le milliard; l'inégale répartition des impôts devient de plus en plus onéreuse; la cherté de la vie à l'approche de l'hiver, jette l'angoisse dans tous les foyers. Qui fera résolument face à la situation? Qui soulèvera les problèmes d'après-guerre, dont l'extrême gravité n'échappe à personne? Est-ce le parti des privilégiés, dont l'unique souci est d'habiller les privilégiés à la hauteur d'un dogme?"

Ce parti, solidement abrité derrière le rempart de la protection, promet déjà de tout restaurer par une vague réorganisation de l'Empire, basée sur des tarifs plus compliqués, mais dont l'effet certain sera, affirme-t-on, d'apporter l'aide et le bien-être chez les travailleurs.

Non, dans la crise que nous traversons, c'est vers le parti libéral qu'instinctivement l'ouvrier tourne ses regards.

M. Lemieux passe alors en revue les problèmes d'après-guerre.

PROBLEMES D'APRES-GUERRE. "D'autres problèmes vont surgir qui réclameront de nouvelles solutions — la pension aux vieillards, l'assurance contre le chômage, l'assurance contre la maladie. Le libéralisme n'a pas craint d'envisager hardiment ces questions qui intéressent à un si haut degré la société et l'Etat."

Tout récemment il les mettait à l'étude, invitant la jeunesse surtout à trouver pour demain les modes les plus équitables, qui assurent la permanence de ces réformes.

On l'a dit avec raison: Un peuple sans liberté à des instincts, il n'a pas de sentiments. En Angleterre, pays de traditions, le culte de la liberté s'est développé à ce point que toutes ces grandes réformes se sont accomplies sans révolutions. Et c'est de cette liberté anglaise que nous nous inspirons, nous, libéraux canadiens, dans l'étude et la solution des réformes économiques, qui marquent les étapes du progrès dans la société moderne.

REFECTION DES INDUSTRIES.

Le premier problème qui s'impose c'est la refecton de nos industries. Tous nos efforts sont depuis deux ans concentrés sur une production intense d'obus et de munitions de guerre. Lorsque l'heure de la paix sonnera, nous assisterons à une véritable dislocation industrielle. Des milliers d'ouvriers seront sans travail, et il ne faut pas être pessimiste pour prédire quels troubles nous aurons.

Gouverner, c'est prévoir — mais le gouvernement actuel semble ignorer cette vérité. Il ne soupçonne même pas qu'un peuple peut aussi bien être surpris par la paix que par la guerre. C'est en vain que nous avons demandé au cours des dernières sessions, par exemple la création de chantiers maritimes, l'organisation systématique des bureaux de placement, la coopération du gouvernement fédéral avec les autorités provinciales en vue du perfectionnement des études techniques.

Et les milliers de soldats valides qui reviendront des champs de bataille, où les dirigera-t-on? Nous habitons un pays avant tout agricole, et le devoir du gouvernement serait d'assurer à ces vaillants soldats une part du domaine public. A cet égard, quel ne soit permis de dire que le gouvernement actuel ignore cette vérité. Il ne soupçonne même pas qu'un peuple peut aussi bien être surpris par la paix que par la guerre. C'est en vain que nous avons demandé au cours des dernières sessions, par exemple la création de chantiers maritimes, l'organisation systématique des bureaux de placement, la coopération du gouvernement fédéral avec les autorités provinciales en vue du perfectionnement des études techniques.

Discours de M. C. Rodier M. Charlemagne Rodier, porte-parole pour la circonstance des ouvriers libéraux de Montréal, a tenu à féliciter M. Wilfrid Laurier du grand honneur qu'il procurait aux ouvriers en répondant à leur premier appel sans hésitation.

"En ces jours de tristesse, nous nous sommes reconnus, nous avons reconnu que nous sommes tous des hommes éminents qui pensent aux ouvriers autrement que pour les envoyer en guerre ou leur enlever leur argent par des dilapidations scandaleuses. Lorsque une époque exige des sacrifices, je ne dis pas que l'on doive se refuser à l'accomplissement du devoir nécessaire; mais quand ce sont les ouvriers qui ont fait la plus grande part du sacrifice, comme dans le cas actuel, ne sont-ils pas en droit d'attendre en retour qu'on leur cède une place un peu plus large à la table de la nation?"

"Il est devenu nécessaire que les ouvriers canadiens fassent comme leurs confrères de France et d'Angleterre, qu'ils se cherchent des alliances et qu'ils participent au pouvoir. C'est la seule solution d'un problème que nous nous posons depuis longtemps.

"Mais où diriger nos pas pour nos futures alliances? Vers les libéraux ou vers les conservateurs? C'est une décision difficile à prendre pour plusieurs, mais non pas pour le plus grand nombre. Nous savons que les deux partis ont l'habitude de manifester leurs bonnes intentions à l'égard des ouvriers. Et souvent nous y laissons prendre. Il faut jurer l'arbre à l'heure, dit le proverbe. Ainsi faut-il juger les partis politiques."

M. Rodier estime qu'entre les deux grands partis canadiens, c'est le parti libéral qui favorise le plus les idéals et les ambitions des ouvriers.

Les libéraux comptent eux-

Parures et tours de cou

C'est assurément le temps de se les procurer. Le besoin s'en fera bientôt sentir, l'automne nous ayant déjà, par quelques brises plus froides, signalé sa venue. D'ailleurs, au commencement de la saison, le stock est au complet et le choix, par conséquent, plus facile.

Les parures en renard — renard jaune, renard croisé, renard noir, sans omettre le renard blanc, si coquet et si séduisant — semblent avoir une vogue toujours croissante. Nous en avons de tous genres, aux formes jolies et variées.

Parmi les nouveautés, nous mentionnerons ces riches écharpes en taupe et hermine, taupe garnie d'hermine ou hermine garnie de taupe. Elles se drapent simplement et gracieusement sur les épaules ou bien, pour plus de confort, on les enroule autour du cou où les retient un gros bouton de fantaisie.

Nos parures en hermine, manchettes, étoles, cravates, sont vraiment de toute beauté. Elles ne peuvent qu'ajouter au charme de nos élégantes.

Chas Desjardins & Co Limitée

126, RUE SAINT-DENIS

Messieurs les fumeurs!

Si vous avez de la considération pour votre langue et votre palais, fumez le fameux

TABAC BILLY

incontestablement le meilleur sur le marché.

Chez votre fournisseur ou de

LA CIE DE TABAC EXCEL Limitée

227 rue Maisonneuve, Montréal. TEL. EST 1103

DES SECOURS POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE

UN APPEL AUX FEMMES DE LA PROVINCE

Lady Shaughnessy et Lady Meredith ont préparé hier soir un appel destiné aux femmes de la province de Québec et dont nous donnons ici un extrait: Il y a quelques mois Son Altesse Royale la duchesse de Connaught avait connaissance du désir exprimé par les femmes du Canada de lui offrir à l'occasion de son départ un souvenir de leur profonde appréciation de l'intérêt infatigable déployé par elle dans tout ce qui concerne le bien-être du pays. Son Altesse décida qu'elle ne pouvait accepter un tel honneur personnel dans les conditions présentes.

Les femmes du Canada ayant de nouveau exprimé le désir de commémorer le départ de Son Altesse Royale de façon digne d'elle, on a suggéré l'idée de contribuer au fonds des prisonniers de guerre, organisé par Son Altesse.

On organisera un comité des femmes de cette province dans le but de mettre cette suggestion en pratique et toutes les contributions, si petites soient-elles, seront acceptées.

Il y aura une assemblée au Ritz-Carlton, le vendredi, 29 septembre, à quatre heures de l'après-midi pour nommer le comité et prendre les mesures nécessaires.

Lady Leblanc et Lady Lacoste se chargent de recevoir des dons que voudront faire les Canadiennes-françaises.

BYRRH

VIN TONIQUE & APERITIF

RECOMMANDE AUX FAMILLES

BYRRH & CO, LTD. AGENTS, HUBBARD, HEBERT & CO, LIMITED, MONTREAL

Notre Page Féminine

L'HERBIER

Est-il dans l'univers une chose plus douce
Qu'un herbier, réunion de souvenirs bénis!
Chaque fleur, chaque feuille, et chaque brin de mousse
Raconte en son langage un récit de jadis.

Ils parlent d'autrefois, de mille jolies choses;
Matinées de soleil ou crépuscules bleus.
On y voit le printemps et puis le temps des roses,
Un "ne m'oubliez pas" et une fleur d'adieu.

Une page parfois redit toute une histoire
Une frêle corolle est un témoin aisé.
On lit dans une fleur mieux qu'en un vieux grimoire,
On sent tout un passé dans un parfum vieilli.

DONA SOL.

Lettre de Fadette

"Il est des jours où, fous d'espaces sans bords,
Rien ne paraît assez grand pour nos âmes!"

Ni les océans, ni les tempêtes, ni les altitudes, ni les affections qui passent, ni les rêves toujours déçus, ni la vie qui mène à la mort, ni la mort qui nous jette dans l'insondable mystère! Dans ces jours, l'âme a la sensation de se tenir seule dans ce tout qui n'est rien, et dans un mouvement éperdu d'impuissance, elle crie à Dieu: "Il n'y a que Toi!"

C'est à ce cri, à ce sentiment de foi, et d'abandon que nous amenent les déceptions, les vides, l'inachevé de tout ce qui nous a séduits, et à bien observer autour de soi, on peut voir peu à peu se dessiner le chemin de Dieu s'ouvrant dans la vie de chaque âme. On le voit quelquefois plus clairement dans la vie des autres que dans la sienne propre.

Le premier tracé est souvent le choc de la rencontre du rêve de la jeune fille à peine femme et de la grossière réalité qui la fait reculer... puis la vie commence à se dérouler lente et quelquefois dure: chaque jour enlève une illusion et recule un peu le voile, et l'âme désappointée s'écrie: "Ce n'est donc que cela l'amour, le bonheur!" — Après ce premier heurt, l'âme se ressaisit, et se dit que, puisqu'il faut vivre avec les autres, il faut penser comme eux, agir comme eux... elle oublie ses rêves puérils, et la voilà qui se matérialise: à respirer l'air ambiant, elle devient lourde; elle replie ses ailes, elle suit tout le monde sur les grands chemins de la vie. Frivole, agitée, elle pense peu et se laisse vivre.

Est-ce un arrêt... on le dirait... le chemin de Dieu n'est plus visible. Mais cet arrêt ne dure guère, car la Vie perd vite ses airs séduisants et chaque jour la fait plus sévère.

Après les soucis matériels qui se multiplient, voilà la déception qui entre en scène. Les amis choisis deviennent indifférents; les dévouements sont méconnus; ce qu'elle savait sembler s'émietter, et elle recommence à dire, mais avec quelle angoisse plus poignante: "Est-ce donc tout ce que je reçois après avoir tant donné?"

Elle est consternée... mais avec la ténacité propre à la pauvre humanité, elle repart encore, un peu plus fière, un peu plus défiante de ce qu'elle juge indigne de son attachement et de son intérêt, mais avec encore l'espérance de trouver mieux.

Sans le savoir, elle est entrée dans le chemin de Dieu, mais elle y marche lentement et sans goût, car elle ne se doute pas que c'est Lui qui l'attend un peu plus loin.

Ce sentiment ne lui vient qu'avec la douleur, la vraie, celle qui atteint l'âme jusque dans ses profondeurs, quand ses amis lui sont arrachés par la mort ou l'abandon, que ses confiances sont trahies, que ce qu'elle croyait solide s'écroule et que ce qu'elle tenait n'existe plus! Pour la première fois elle a peur de la vie, de ses laideurs, de ses cruautés, de sa propre solitude: elle ferme les yeux, car la lumière qui viendrait éclairer tant de tristesses lui fait horreur.

Mais elle reprend pied, — on ne meurt pas de chagrin! — et elle se retrouve sur le chemin de Dieu, mais cette fois elle le sait, car elle a marché jusqu'à Lui à travers ses épreuves et il a eu pitié de sa détresse. Elle a enfin compris: tout est bien ce qui fut et ce qui sera. Une grande lumière éclaire la route et elle y marche désormais sereine et forte.

FADETTE.

Tant vaut la femme, tant vaut la ferme

II

"Vous voulez que le cultivateur sache distinguer ses terrains, raisonner ses labours, apprécier la valeur de ses engrais, le mérite de ses outils; c'est fort bien. Mais pour Dieu! soyez donc conseillers et faites pour les filles ce que vous faites pour les garçons: elles ont, dans l'exploitation, leur large part de besogne et de responsabilité!"

Quand Pierre Joigneux, excellent praticien, agronome érudit, écrit ces lignes, il avait en vue la création des écoles ménagères pour les filles comme pendant aux écoles d'agriculture pour les garçons. Il voulait faire comprendre que les jeunes filles rurales doivent être initiées aux multiples travaux qui leur incomberont plus tard. Lors qu'elles se trouveront à la tête d'un ménage, vivant sur une exploitation agricole de quelque importance qu'elle soit.

Dans tous les métiers, un apprentissage est nécessaire et on ne s'improvise pas plus ménagère qu'on ne devient forgeron; c'est en forgeant qu'on devient forgeron, dit le vieux proverbe. Mais où et comment donner à notre jeunesse féminine rurale une instruction appropriée à ses besoins?

Nous n'avons que deux écoles catholiques où l'on apprend aux jeunes gens de langue française l'art de cultiver la terre et d'en retirer le maximum de produit, avec le minimum de dépenses. Nous avons trois écoles ménagères catholiques ouvertes aux jeunes filles de la campagne pour le développement de leur instruction agricole, trois écoles françaises qui ont l'enseignement ménager comme base de leur programme.

1. L'école ménagère agricole de Roberval, Lac St-Jean, P.Q., tenue par les dames religieuses Ursulines de Québec. Cette école-ménagère, dit M. J.-C. Chapais, est non seulement la première école ménagère fondée au Canada, mais encore elle a précédé la création d'écoles similaires ouvertes en grand nombre depuis, en Europe.

bien que musiciens et ménagers. Elle est sous la direction des dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

3. A Sutton, comté de Brome, une école ménagère a été ouverte par les dames religieuses de la Présentation avec un programme du genre de celui de l'école normale de Saint-Pascal; quoique passablement modifié, ajoute M. Chapais.

Malheureusement ces écoles ne s'adressent qu'à une faible partie de la jeunesse rurale, à une infime minorité de filles privilégiées. Privilegiées, oui elles le sont, et d'abord, soit par l'aisance relative de leurs parents qui peuvent leur payer quelques années d'instruction spéciale, soit par des bourses qui leur sont attribuées par des faveurs, politiques ou autres. Privilegiées encore, dans un cas comme dans l'autre, parce qu'au foyer familial il est possible de se passer de leurs services. Qui ne sait que par suite de la rareté de la main d'œuvre, en maints endroits, les parents ne veulent pas, ou ne peuvent plus aussi facilement se séparer momentanément de leurs enfants. Le personnel de l'exploitation devenant insuffisant, tous les bras, même les plus faibles, sont utilisés, surtout à l'époque des gros travaux.

Puisqu'il est si difficile d'obtenir des parents qu'ils se séparent totalement de leurs garçons ou de leurs filles, inspirons-leur de bonne heure dans nos écoles primaires, l'amour de la terre qui les a vus naître et montrons-leur les ressources que l'agriculture méthodique peut en retirer. Selon M. J.-C. Chapais, l'enseignement ménager aujourd'hui fait partie du programme d'instruction dans une cinquantaine de convents de nos campagnes.

Une vingtaine de leçons aux jeunes filles sur les soins du ménage, la cuisine, le jardin potager, la basse-cour, la conservation du beurre, du lait, ne feraient certes pas une éducation complète, mais donneraient néanmoins aux élèves des connaissances solides, appropriées au besoin de la ferme. Que ne les donne-t-on partout!

Un certain nombre de nos écoles commerciales pour garçons entrent aussi dans le mouvement, si bien que les jeunes gens qui en sortent sont bien préparés à leur vie de futurs agriculteurs, et à leurs connaissances agricoles, et peuvent discerner à coup sûr les améliorations à réaliser, ne demandant qu'à accroître le domaine

familial; et ce n'est certes pas leurs compagnes, anciennes élèves d'écoles ménagères, qui les détourneront de la bonne voie dans laquelle ils s'engageront.

L'ordre, la paix, l'aisance régnant en maîtres dans leur foyer, ils ne seront jamais tentés d'aller chercher à la ville ce qu'ils possèdent si bien à la campagne.

COOPERATEUR.

CAUCHEMAR

J'avais beaucoup entendu parler des prédateurs, ce jour-là, et la nuit je rêvai que j'en étais un!

Je ne souhaiétais pas ce que j'ai enduré à mon plus grand ennemi!

L'église était immense, de ces immensités de rêve qui n'ont pas de fond. Et je me sentais un bien petit personnage dans la chaire d'où ma voix sortait frêle comme un souffle.

On l'entendait pourtant, et des yeux, des milliers d'yeux, étaient braqués sur moi et non seulement ils regardaient ces yeux, mais ils protestaient, ils discutaient. Dans tous je lisais ce qu'il aurait fallu dire et ce n'était ni ce que je disais, ni ce que d'autres yeux voisins attendaient.

Inquiet, troublé, j'essayais de satisfaire tantôt les uns, tantôt les autres, et je voyais s'allumer, ici et là, une lueur de reconnaissance immédiatement remplacée par un air las et découragé.

Il vint cependant un moment où beaucoup de regards brillèrent d'une lumière intelligente et satisfait, je commençai à me rassurer, mais ayant regardé au delà des premiers rangs, j'en vis des centaines dont les yeux fixes, moroses et éteints auraient pu appartenir à des Chinois n'entendant pas le français.

Saisi du désir de mettre là aussi un peu de vie et de compréhension, je m'adressai à eux, rien qu'à eux, et en cherchant les mots qui les feraient vibrer, je sentis se rompre le lien qui, pour quelques instants, avait attaché les autres à ma pensée... et leurs yeux commencèrent à murmurer et me criaient: "Pourquoi l'éloigner de nous, nous commençons à comprendre!"

Comment vous décrire mon angoisse qui, en grandissant devenait une torture?

Plus je parlais, plus clairement je lisais, non seulement dans leurs yeux mais dans chaque âme ouverte qui se livrait son secret. Et j'allais, j'allais, poursuivi, traqué par les pauvres yeux humains où je voyais tant d'inquiétude, de faiblesse, de désespérance et de remords. J'aurais voulu crier à ces âmes en peine: "De grâce, venez une à une et je saurai vous parler, vous éclairer et peut-être vous aider."

Mais je ne pouvais dire ces mots, ni saisir le sens de ceux que je ne cessais de prononcer.

Et peu à peu, les yeux se détournèrent, et sans bruit, l'église se vida.

Et à mesure que le vide grandissait ma voix s'élevait et emplissait la vaste nef dont les échos me renvoyaient mes paroles: les lumières s'éteignaient, et tout seul, dans le noir, je parlais sans pouvoir m'arrêter... je finis par m'éveiller et je me réjouis de ne pouvoir jamais subir une telle épreuve.

Danielle AUBRY.

CONSEILS AUX CUISINIÈRES

VOLAILLE ET GIBIER

Pour juger de l'âge d'une volaille, examinez les pieds et le cartilage au bout de l'os de la poitrine. S'ils sont tendres, c'est un poulet, s'ils sont durs, la poule est vieille.

Plumbez et arrachez les plumes naissantes (chicots). Coupez la peau des pattes à 1 pouce 1/2 au-dessus de la jointure, sans couper les tendons; cassez la patte sur le coin d'une table et enlevez-la avec les tendons. Il faut parfois les arracher un à un. Ouvrez la volaille au-dessous de l'os de la poitrine et videz-la. Enlevez le fiel du foie, les rognons de chaque côté de l'échine, la trachée-artère du cou et le jabot. Coupez le cou à ras du corps sans enlever la peau. Enlevez la glande oïdienne. Lavez promptement le dehors et le dedans de la volaille. Le cœur, le foie et le jabot s'appellent abats. Fendez la partie épaisse du jabot et ôtez l'intérieur. Lavez l'abats et le cou, et faites-les cuire ensemble dans l'eau.

LEGUMES

Il faut laver les légumes à l'eau froide, avec une brosse, et les faire cuire dans de l'eau salée bouillante. Le temps de cuisson varie selon la grosseur des légumes et la saison, mais le tableau suivant peut servir de guide. La plus haute flamme.

Temps de cuisson des légumes
Pommes de terre blanches
Patates... De 20 à 35 minutes
Pois... De 15 à 25 "
Fèves... De 20 à 60 "
Haricots... De 1 à 2 heures 1/2
Fèves... De 1 à 1 heure 1/2
Asperges... De 20 à 30 minutes
Jeunes betteraves... De 45 à 55 "
Choux... De 40 à 60 minutes
Navets... De 30 à 45 "
Oignons... De 40 à 60 "
Épinards... De 25 à 30 "
Epis de maïs... De 12 à 15 "
Pommes... De 30 à 45 "
Chou-fleur... De 20 à 25 "
Choux de Bruxelles... De 15 à 20 min.

Comment mettre en conserve
Servez-vous toujours d'un chaudron émaillé. Les fruits à mettre en conserve doivent être frais, parés, et pas trop mûrs. Il faut mettre 1 lb de sucre par 3 lbs de fruits, et de 2 1/2 à 3 tasses d'eau par livre de sucre. Faites un sirop clair, en cuisant le sucre dans l'eau pendant

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN
DE MONTREAL

Les commandes par la poste et le téléphone reçoivent un soin particulier. — Téléphone Uptown 7600

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN
DE MONTREAL

Couvertures chaudes pour les nuits fraîches.



La vente de couvertures et de douillettes d'Almy qui commencera demain pour se poursuivre deux jours, les 28 et 29 septembre, offre des marchandises exceptionnelles pour se protéger contre le froid des nuits d'automne et d'hiver, à prix attrayants. Voyez-en la liste suivante:

Douillettes hygiéniques, rembourrées en coton, grandeur 50 par 72, bien assorties, pour lits doubles, panneaux de satinette recouvertes de satinette anglaise de qualité très durable, jolis couleurs et patrons. Prix tout spécial \$3.29 chacune

Superbes douillettes de satin, à panneaux, 60 par 72. Panneaux de satin sur lourde couverture de satinette. Couleurs et patrons nouveaux, rose, vert, gris, rouge, rose vif, etc. Rembourrage d'un beau blanc et parfaitement hygiéniques. Très spécial, \$5.95 chacune.

Douillettes lourdement rembourrées en bon coton et recouvertes de tissu de bonne qualité, 60 x 72. Qualité limitée seulement à ce prix. Valeur de \$2.50, pour \$1.49 chacune.

Lourdes couvertures en tissu lainé. Grandeur 60 x 80. Bordures assorties rouges ou bleues, bonne qualité douce, fini lainé, durable. Se lavent bien et résistables. Spécial, la paire \$2.98

Couvertures en tissu lainé. Grandeurs 64 x 80. Bordures assorties gris et blanc, et rose ou bleu, absolument garanties. Spécial, la paire \$3.98

45 paires de couvertures de laine, 60 x 74, 60 pour cent de laine et 40 pour cent de coton. Bonne pesanture, représentant un bon achat pour demain. Prix \$3.75 la paire

Couvertures de laine écossaise importées, grands carreaux rose et brun, très grandes pour lits doubles, de la plus grande dimension. La laine la plus pure appâtée à la main \$12.50 la paire

Couvertures Nursery, couleurs de rose, de tan, de bleu, de gris, pour berceau ou voiture d'enfants. Grandeur 30 x 40. Idéales pour les enfants. Prix 59c chacune

Reze-de-chaussée. — Commandes par poste remplies.

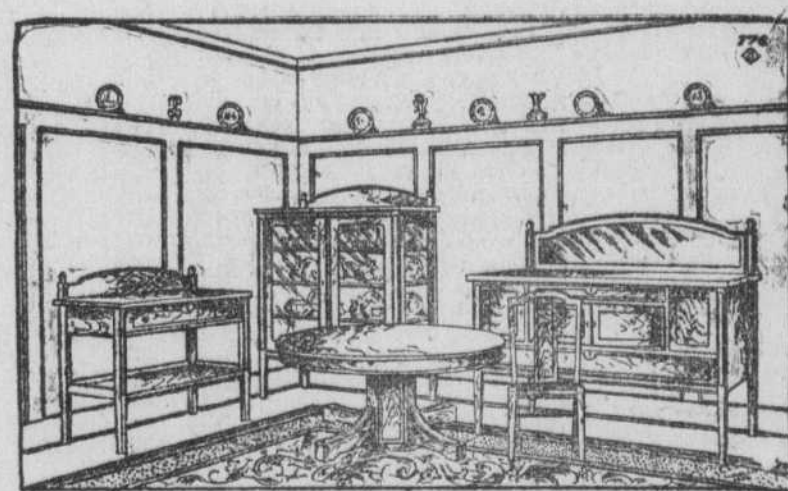
N'oubliez pas de visiter le magasin du sous-sol. Rien au dessus de 25c, beaucoup à moins.

ALMY'S
LE PLUS GRAND MAGASIN DE MONTREAL

Achetez vos meubles dans une maison qui en fait une spécialité.

MEUBLES

Des dépenses modérées et des relations solidement établies avec les manufacturiers, nous permettent de vous offrir la marchandise à meilleur marché que les grands magasins à rayons.



"Une collection ravissante de meubles de période"

Voilà l'expression habituelle de tous ceux qui visitent notre magasin. Et ils ajoutent:

"Et vos prix sont sensiblement meilleur marché qu'ailleurs".

En effet, vous verrez ici au-delà de cent ameublements en tous bois, styles et fini. Un grand nombre de dessins sont exclusifs.

Les prix varient de \$125.00 à \$600.00.

Nous sollicitons respectueusement une visite qui ne manquera pas de vous intéresser.

30% d'escompte sur l'assortiment régulier
50% d'escompte sur les modèles désassortis

Servus Daignault & Brault
Fondé

TELEPHONE EST : 7330-7331

637-639-est, SAINTE-CATHERINE.

du beau et du grand. Les tables sont couvertes de nombreux et riches cadeaux offerts par tout Montréal. Les dames patronnesses de l'oeuvre ne veulent pas se laisser surpasser en dévouement. En un mot, tout va bien et le succès est assuré. Chaque soir sera raflé un cinq piastres en or. Hier, M. l'évêque E. Dubeau en était le généreux donateur. La kermesse se continuera toute la semaine.

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

EN MARCHÉ
VERS BERLIN?

COMMENT L'UNE DES NOUVELLES AUTOS BLINDEES ANGLAISES DUT S'ARRETER EN ROUTE, FAUTE D'ESSENCE. — UNE SCENE INOUBLIABLE. — INSENSIBLE A LA MITRAILLE.

Sur le front anglais en France, 27, minuit, via Londres, 28, 5 heures 30 du soir. — Le calme qui a succédé aux deux fameuses journées au cours desquelles les Alliés ont pris cinq villages et 5,000 prisonniers, a permis aux correspondants militaires de faire la cueillette de plusieurs faits drôlatiques.

L'un des plus merveilleux est, sans contredit, celui d'un de ces nouveaux léviathans qui vient de faire son apparition sur les champs de bataille en France. Ceci se passait après la prise de Guendecourt. L'immense auto blindée, attendant pas l'arrivée de l'infanterie, partit tout à coup pour Berlin, en comptant sur ses propres forces. Semblable à quelque monstre antédiluvien, elle s'enfuit, grondante, en chantant de toutes parts la mitraille, à la recherche de sa proie. Arrivée à une tranchée allemande, au moment où elle commençait à engager le combat avec son lilliputien ennemi, la gazoline manqua tout à coup. Les Allemands, en apercevant cet être étrange à la cuirasse impénétrable aux boulets, demeurèrent d'abord stupéfaits puis, mordus au cœur par le désir d'une revanche qui aiguillonnait leur courage, se ruèrent avec la fureur qui caractérise les hommes de l'âge préhistorique, sur l'énorme mammoth. Jamais pareille scène ne se vit sur le front occidental, tout fertile qu'il ait été en combats bizarres de tous genres. Pendant que les canons de ce fort roulant tonnaient à gauche et à droite, les Allemands, à quatre pattes, réussirent à s'engager, dessous de ce dôme, puis, gravissant nombreux, sur son sommet, cherchèrent fébrilement les endroits faibles où ils pourraient atteindre ses parties vitales. Dans les joints de la colossale carapace, ils déchargèrent leurs armes. Mais rien n'y fit. Les canons de l'auto, dirigeant toujours leur tir sur l'ennemi, masse humaine qui leur servait de point de mire, continuèrent leur sanglante besogne. Finalement, l'infanterie anglaise, voyant leurs audacieux compagnons en détresse, vint à leur secours, et, pendant qu'elle repoussait l'ennemi, envoyait un camion-réservoir chercher la gazoline qui permit au monstre de faire machine arrière, au milieu des manifestations les plus bruyantes des troupes alliées.

Comme résultat de cette randonnée nouveau genre sur Berlin, 250 Boches restèrent sur le champ de bataille.

UN PORTRAIT DU
DUC DE CONNAUGHT

LA PRINCESSE PATRICIA DE VOILE UN PORTRAIT DE SON PERE A LA GALERIE DES ARTS

Trois cents membres de l'ordre impérial, Filles de l'Empire, de Montréal, se sont réunies, hier matin, à la Galerie d'Art, où la princesse Patricia a dévoilé un portrait de son père le duc de Connaught, Mlle Gertrude Des Claves qui en est l'auteur, assistait à la cérémonie.

Sir Meredith, président de l'association des arts, a reçu la princesse, et Mme Walker lui a lu l'adresse. Sir Vincent Meredith a aussi prononcé un discours en acceptant le cadeau fait à l'association.

REVUE DES REGIMENTS.

Le duc de Connaught a passé en revue plusieurs régiments au camp du McGill, hier après-midi. Il y avait un grand nombre de personnes qui assistaient à la cérémonie.

Le duc, à la fin de la parade, a adressé une parole aux officiers et les a félicités de la belle manifestation qu'ils venaient de faire.

À la fin de la cérémonie, le duc s'est avancé au milieu du camp et a demandé trois hourrahs pour le roi. Le lieutenant-colonel McRorie a aussi fait crier des hourrahs pour le duc. Le tout a duré trois-quarts d'heure après quoi chaque bataillon est retourné à son cantonnement.

Le duc a aussi passé en revue les Boys Scouts.

LE PROBLEME DE
LA LOCOMOTION

Un piéton, ennuyé et fatigué de marcher, usant ses bottes sur la pierre de nos trottoirs, ne trouva rien de mieux à faire que de s'emparer d'un étipase complet, cheval, harnais et voiture, qui stationnait en face du magasin d'un entrepreneur. L'équipage était la propriété de la Aetna Biscuits, Ltd. Paul Guindon, c'est le nom du voleur, tout heureux de son acquisition, résolu pour plus de prudence de laisser la voiture dans une rue, attendu que la dite voiture était marquée au nom de la compagnie. Il se fit donc acheter, pour un temps, car il avait eu soin de conserver le harnais.

Cependant, les choses n'allèrent pas toujours aussi bien, puisque Guindon se fit pincer et traduire devant le magistrat, ce matin, où il a protesté de son innocence.

ECHEVINS AUX PRISES A QUEBEC

M. FISET SE RUE SUR M. GALIBOIS ET MENACE DE LE FRAPPER.

Québec, 28.—Au cours d'une réunion du comité de la voirie municipale à laquelle l'on discutait la nomination d'un contremaître pour le quartier Limoilou, hier soir, M. l'échevin Fiset et M. l'échevin Galibois ont failli en venir aux coups pendant un débat orageux. L'échevin Galibois ayant déclaré à plusieurs reprises que l'échevin Fiset ne s'opposait pas à la nomination d'un contremaître, mais au choix de celui qu'il proposait, l'échevin

Fiset s'emporta et se ruant sur son collègue, menaça de le frapper, s'il ne retirait pas ce qu'il avait dit. Le maire et les autres membres du comité intervinrent et réussirent heureusement à remettre les deux adversaires à la raison. Plusieurs échevins ont reproché à l'échevin Fiset, le doyen du conseil, d'avoir donné cours à cette scène disgracieuse. La question fut finalement rejetée sur le vote prépondérant du président du comité.

IMPORTANTES
MODIFICATIONS

LE COLLEGE DES MEDECINS REDUIT LE NOMBRE DE SES GOUVERNEURS ET EXAMINATEURS.

(De notre correspondant)

Québec, 28. — Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec qui a tenu, hier, au palais législatif, sa réunion semi-annuelle, sous la présidence du Dr Arthur Simard, de Québec, a apporté, au cours de ses délibérations, des modifications importantes à ses règlements et à sa constitution. En conséquence de la réduction du nombre des gouverneurs de 41 à 21, qui a été effectuée l'an dernier, il a été décidé de modifier le mode d'élection des gouverneurs en faisant précéder la votation de la mise en nomination des candidats et en adoptant le scrutin secret.

De plus, le nombre des examinateurs a été réduit de 60 à 24, ou à huit par université.

Le collège a décidé encore que tout élève qui ne satisfait pas à tous les examens d'une année sera tenu de recommencer son année d'étude.

Il n'y aura plus, à l'avenir, qu'une séance du collège par année, à Montréal et à Québec alternativement. Il a été fait quelques changements dans le tarif pour les diplômés étrangers et pour les étudiants.

TERRASSIER ENSEVELI
VIVANT A SHERBROOKE

(De notre correspondant)

Sherbrooke, P.Q., 28. — M. Chrysola Goulet, 12, rue Saint-Louis, âgé de 48 ans et père d'une famille de neuf enfants, a été victime d'un accident mortel hier après-midi. Il était occupé à creuser une tranchée avec une dizaine de compagnons, rue Wellington, lorsqu'un éboulement se produisit soudainement, ensevelissant le malheureux jusqu'au cou et causant sa mort par asphyxie. Le médecin constata que la victime avait eu le sternum ainsi que les côtes fracturées. Les jurés du coroner ont prononcé un verdict de mort accidentelle.

NAVIERES ANGLAIS ET
SUEDOIS COULES

Londres, 28, 10.20 a.m. — Le navire anglais "Stathé", de 2,500 tonnes, et la barque suédoise "Benguet", de 688 tonnes, ont été coulés.

Une dépêche de Christiania aux Lloyd's dit que les équipages des navires suédois "Knut Hilde" et "Danial" ont péri.

On eut les dernières nouvelles du "Stathé" à son arrivée à Newport, Angleterre, le 9 septembre, venant de Leghorn. Le "Knut Hilde" était un navire de 1,670 tonnes.

Il y a deux navires suédois, "Danial", l'un de 1,408 tonnes, l'autre de 552.

Le navire "Thelma", de Glasgow, de 1,002 tonnes, a aussi été coulé.

OFFICIERS DANS UN
ACCIDENT D'AUTO

Ottawa, 28. — Deux lieutenants du 207^e régiment cantonné à Rockliffe, ont failli perdre la vie hier, dans un accident d'automobile.

Les deux militaires se rendaient au manège d'un compagnon à Hull à une bonne vitesse, quand les roues d'arrière dérapèrent. Les occupants furent violemment projetés sur le sol et ramassés sans connaissance.

Le lieutenant Carly est grièvement blessé. Le lieutenant F. W. Graves s'en est tiré avec des contusions à la tête.

POURSUITE CONTRE LA
CANADIAN SUPPLY

Une demande de bref de saisie-arrêt avant jugement a été déposée ce matin, au greffe de la Cour supérieure, par la "Montreal Daily Mail Publishing Co. Ltd.", contre la "Canadian Supply Club Co." A la demande est jointe le détail d'une réclamation de \$121.50 pour publication d'annonces et la déclaration signée d'un comptable que la défenderesse agit de façon à laisser croire qu'elle fraude ses créanciers.

REPOUSSES A
L'OUEST DE RIGA

LES TEUTONS TENTENT DE VAINES ATTAQUES CONTRE LES LIGNES MOSCOVITES.

Petrograd, 28.—Bulletin officiel d'aujourd'hui :

Nous avons repoussé par notre tir des tentatives que des avant-postes de l'ennemi ont faites pour s'approcher de nos tranchées, à l'ouest de Riga. La nuit dernière, après un violent bombardement, dans la région située au sud-est de Pinski, de petits détachements ennemis ont pris l'offensive. Le feu de nos avant-postes les a immédiatement repoussés.

Dans la région de Bubnov, de Seinyuchy et de Korytyzka, la lutte a repris. L'ennemi résiste avec acharnement, retardant notre avance par des attaques répétées.

Dans la mer Baltique, mardi, sous le commandement du lieutenant Cordovenco, nos hydravions ont fait une coûteuse incursion contre l'aérodrome ennemi, dans le

voisinage du lac Angero, jetant des bombes sur cet objectif. Nos machines ont été en butte au tir des batteries ennemies et se sont battues avec 20 avions allemands. Dans cette lutte inégale, le lieutenant Gorkovenko a malheureusement péri, son avion a été perdu.

UNE RECLAMATION
DE \$66,000

La Cour de révision, composée des juges Archibald, Lamothe et Tellier, entend aujourd'hui la cause de M. Sydney P. Howard contre M. John Findlay. Les deux parties faisaient autrefois affaires en société comme courtiers en immeubles. Depuis qu'ils se sont séparés, M. Howard prétend que son ex-associé lui doit encore, pour régler la séparation, un somme de \$66,000 ; c'est la somme qu'il réclame.

La cause a déjà été jugée en Cour supérieure, mais M. Howard en appelle du jugement qui a été rendu.

HORS DE COMBAT

Ottawa, 28. — Dix-sept Canadiens-français apparaissent sur la liste des hors de combat publiée ce midi et contenant 70 noms :

Mort de ses blessures : A. Godin, Hawkesbury, Ont.

Blessés : G. Côté, Québec, P.Q. ;

G. Jocas, Grande Rivière, P.Q. ; E. Levergneux, Hull, P.Q. ; W. Tremblay, Ottawa ; caporal C. Vachon, Ottawa ; P. Michaud, Rimouski, P.Q. ; lieutenant C. H. Roulier, 50 rue de la Montagne, Québec ; lieutenant G. E. A. Dupuis, 89 rue des Fossés, Québec ; Charles L. Meurant, Souris, I.P.E.

Une erreur de transcription nous a fait dire hier que "le chiffre mensuel des exportations américaines a dépassé le demi-million". Il fallait lire le demi-billion. Nos lecteurs auront du reste rectifié d'eux-mêmes, quand, deux lignes plus bas, ils ont vu la valeur des sorties de marchandises indiquée à 510 millions.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 7538.—Bernier et Lavigne, demandeurs, vs. M. Guellette, défendeur. Le 7^e jour d'octobre 1916 à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 316 rue Nicolet, en la cité de Montréal, sera tenu par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. E. AUMAIS, H.C.S. Montréal, 28 septembre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 12977.—J. Smith, demandeur, vs. B. Silver, défendeur. Le 7^e jour d'octobre 1916 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 145 rue Ontario en la cité de Montréal, sera tenu par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en bureau, balances et stock de boucher. Conditions : argent comptant. J. A. BISSONNETTE, H.C.S. Montréal, 28 septembre 1916.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit No 15776.—B. Montano, demandeur, vs. Natioscope, Limitée, défendeur. Le 7^e jour d'octobre 1916 à onze heures de l'après-midi, au No 210 rue Saint-André, en la cité de Montréal, sera tenu par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en décors de théâtre. Conditions : argent comptant. J. A. BISSONNETTE, H.C.S. Montréal, 28 septembre 1916.

Notre épicerie vous aide à réduire le cout de la vie

CES PRIX POUR VENDREDI ET SAMEDI

Meilleur sucre granulé, sac de coton, 10 lbs. Un sac à chaque client, avec commande, .74

Macaroni, spaghetti et vermicelle, 3 paquets .25
Miel nouveau, par section .30
Farine Ogilvie, sac de 7 livres .37
Sac de 24 livres .139
Roman Meal, le paquet, Wheat, 2 paquets .25
Ble filamé Shredded Wheat, 2 paquets .25
Sucre à glacer à fruits ou en morceaux, 3 livres .29
Homard, boîte de 1/2 livre .48
Boîte de 1 livre, pour .48
Fécule de pomme de terre ou riz moulu, 2 paquets .10
Epices pour marinades, paquet .10
Essence de vanille, citron, etc., bout. de 10, 3 pour .40
Vinaigre blanc, 2 bouteilles .18
Vinaigre Malt, bouteille .25
Ananas en tranches, la boîte, pour .25

SPECIAUX du JEUDI SOIR
PAR TELEPHONE
de 6 à 10 heures
Phone Est 4510
DE 6 A 10 HEURES P. M.
TEL. EST 4510
Avoine roulée Quaker, gros paquet .18
Lait en poudre Klim, boîte, 10 et Spaghetti avec fromage de Clark, boîte, 10 et 3 pour .30
Un à chaque client, avec commande

Blé roulé, 5 livres pour .25
Mais Ice Castle, 3 boîtes, pour .25
Crevettes, la boîte, pour .25
Clavisses fraîches, 2 boîtes pour .25
Aiglefin fumé ou morue fraîche, boîte .15
Sauce O. K., bouteilles, 15 et 30 .25
Farine B. O., pour gâteaux éponge, paquet de 10, 3 pour .25
Saumon rose, 2 boîtes, pour .25
Lait en poudre Klim, boîte, 10 et Spaghetti avec fromage de Clark, boîte, 10 et 3 pour .25
Sauce aux tomates Clark, bouteilles, 15, 20 et 30 .25
Steak de bœuf avec oignons, boîte Fluide de bœuf Clark, grosse bouteille .110

Soupes Clark, 3 boîtes .28
la douzaine .108
Fèves blanches, 3 livres, pour .29
Orge mondée (barley), 5 livres .27
Riz Patna, 4 livres pour .27
Riz Siam, 5 livres, pour .27
Soupes Clark, 3 boîtes .27
Oranges de Valencia, la douzaine, 10, 15 et 20 .40
Citrage à chausures 2 dans 1, 3 boîtes .25
Buisin épiné, 2 paquets .25
Ecorces de fruits confites, livre .25
Gelée de table Fleur de Lys, 5 paquets .25
Epices moules, 3 paquets .25
Farine Royal, sac de 7 livres .19
Sac de 24 livres, pour .17
Abricots évaporés, la livre .17
Figures à cuire, 2 livres, pour .25
Poudre à pâte "Fleur de Lys", boîte de 1 livre, 2 pour .25
Savon Comfort ou Sunny Monday, 6 morceaux .25
Savon Sunlight ou Queen Laundry, 6 morceaux .25
Savon Borsalou ou Fels Napha, 4 morceaux .25
Empois blanc, 3 livres, pour .25
Eau de Javelle, 6 bouteilles .25
Empois Chinois, 3 paquets .27
Poudre à balayer, grosse boîte .27
(AU SOUS-SOL)

SPECIAUX de VENDREDI
TOUTE LA JOURNEE
Macaroni des familles, .05 1/2
Limite de 4 paquets.
Nouilles paquets, valeur de .09 .05 1/2
Limite de 4 paquets.
Avec commande.

Postum Instantané, la boîte, pour .50
Céréales de Postum, le paquet, pour .25
Paris Pâté, 3 boîtes, pour .28
Café Golden Santos, livre .28
Gros citrons juteux, la douzaine .30
Café Moka et Java, la livre .35
Café préparé avec sucre et lait, boîte .25
The vert Japon, livre .30
3 livres, pour .35
The noir spécial, livre .100
3 livres pour .110
The vert 5 o'clock, livre .35
3 livres pour .100

SPECIAUX de VENDREDI ET SAMEDI
Avoine blanche roulée, 6 livres .22
Gelée de table Jell-O, 4 paquets .30
Avec commande
Jell-O pour crème à la glace, 2 paquets de 16, pour .23

Le marché à viande de Dupuis
vous économise de l'argent

SPECIAUX du JEUDI SOIR
PAR TELEPHONE
de 6 à 10 heures p. m.
Phone Est 4510
Aiglefin (haddock) de Portland, la livre, pour .07 1/2
"Grasse" pure, chaudière de 3 livres, quatre marques différentes, valeur de .65 pour .61
Pré-mâché canadien doux, la livre, pour .24

Rôti de bœuf extra, lb. .12 1/2
Rôti de bœuf, filet, lb. .19
Epaule de porc frais, lb. .19 1/2
Poisson frais et légumes de toutes sortes. (AU SOUS-SOL)

REMEDES BREVETES ET
ARTICLES DE TOILETTE

Emulsion Scott, de 1.00 pour .35
Coton absorbant, paquet 1 lb. Val. de .50 pour .25
Peignes, de 25 pour .15
Pinceaux Carter, de 25 pour .15
Pinceaux Rouges, de 50 pour .33

EXTRA SPECIAL
VENDREDI MATIN
8.30 à 9.30 heures a. m.
POUDRE DE TALC, 1 livre. Valeur de 25. Spécial .09
Ou 3 pour .25
Un lot seulement au même client.

PATISSERIE
et GATEAUX

Tous nos gâteaux et pâtisseries sont faits dans notre nouvelle pâtisserie, et les produits les plus frais et les plus purs sont employés.

SPECIAL
GATEAUX AU CHOCOLAT, CITRON, ORANGE, SIROP D'ERABLE. Régulier 40 la lb. Vendredi .25
Petits gâteaux éponge, 15 la douzaine pour .12
Buns, 15 la douz. pour .12
Beignes, 15 la douz. pour .12

Petits gâteaux, 15 la douz. pour .10
Tartes aux pommes, framboises, abricots, chacune .10
Rouleaux à la gelée, 15 chacun pour .10
Macarons, lb. .50
Petits gâteaux à la crème, doz. .40
Doigts de dames, la lb. .40
Chaussons aux pommes, doz. .30
Tartes aux fraises, framboises, la douz. .30
MELANGE SPECIAL, bonbons assortis. Val. de 25 la lb pour .19

Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.
J. R. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

DUPUIS FRERES, Limitée.

FEUILLETON DU DEVOIR
La fin d'une Walkyrie
par M. DELLY

50 (Suite)
Mme Zernof dit vivement :
—Une dame d'honneur de l'impératrice?... N'est-ce pas la princesse Elschke?
—En effet!
—Mais elle est ici!
—Oui. Et par une coïncidence fâcheuse, elle se trouve au même hôtel que le comte Vlaskevsky.
—Est-ce une coïncidence?
—J'en suis persuadée — tout au moins de sa part, à lui. Le général Breznine a dit à Constantin qu'il se montrait extrêmement froid à l'égard de la princesse et décourageait avec la plus glaciale courtoisie les avances qui lui étaient faites par

ses lettres, de recommandations à ce sujet.

Les deux amies se turent un moment. Elles regardaient Boris et Aniouta, assis sur un petit canapé de rotin. Boris, le coude appuyé sur dossier, demeurait tourné vers sa cousine, qui sans cesse, levait sur lui ses yeux ardents et rieurs. Ils se mêlaient à la conversation du groupe de jeunesse dont ils faisaient partie, mais ils donnaient néanmoins l'impression de s'isoler dans une sorte de fervente attention réciproque.

Mme Zernof chuchota :
—Ne dirait-on pas deux fiancés, très amoureux?

Une contraction légère passa sur le visage de la comtesse dont les yeux se tournèrent vers son fils. Constantin, assis non loin des deux cousins, les regardait, lui aussi, tout en causant. Sa physionomie, douce et calme, ne révélait aucune émotion, mais la mère savait qu'il souffrait en ce moment.

Elle dit tout bas :
—Mon pauvre Constantin l'aime, lui aussi.

Mme Zernof eut un vif mouvement de surprise.
—Constantin?... Il aime Aniouta?

—Oui. Je m'en doutais déjà, et

il me l'a dit il y a quelques jours.

—Ah! chère Tatiana, voilà vraiment le mari que je révérais pour elle... Sérieux, d'une grande valeur morale... Oui, elle serait heureuse près de lui!

—Le malheur est que ce n'est pas lui qu'elle aime. Constantin, dès le premier jour où il a vu ensemble tuteur et pupille, s'est dit que tout était fini pour lui.

—Mais non, tout n'est pas fini! Boris sera peut-être assez raisonnable pour comprendre qu'Aniouta n'est pas la femme qu'il lui faut, et elle, de son côté, ne se rend probablement pas compte encore du sentiment qu'elle éprouve pour lui.

Constantin peut arriver à se faire aimer. Pour cela, il faudrait qu'elle le vit plus souvent... Malheureusement, elle va s'éloigner, et quand se reverront-ils?

Elle réfléchit un moment, et reprit :
—Voici à quoi je songe : il avait été primitivement convenu que le comte Vlaskevsky emmènerait sa cousine pour la conduire à Kievna ; mais étant donné le changement survenu chez elle, depuis l'année dernière, je trouve difficile qu'ils s'en aillent ainsi tous deux, pour un voyage aussi long. Boris le comprendra certainement. Je lui de-

manderai donc de garder Aniouta, et je l'emmènerai avec nous à Moscou. Là, je m'arrangerai pour qu'elle reste encore quelque temps. Elle verra souvent Constantin, pour mieux apprécier toutes ses qualités remarquables. En même temps, elle se trouvera éloignée de son trop séduisant cousin.

La comtesse Goumine hocha la tête.
—Beaucoup trop séduisant, en effet. Ce cousin-là porterait ombre au mari, à juste raison.

A ce moment, Aniouta se levait, pour répondre à la demande de plusieurs personnes qui souhaitaient l'entendre chanter de vieux airs russes. Presque tous ceux qui étaient là suivirent la jeune fille. Elle s'en alla vers le salon, vive, légère, simplement heureuse de faire plaisir, sans aucun retour vaniteux.

Sa voix, cultivée cet hiver par un excellent professeur, était réellement admirable et si expressive qu'elle émouvait jusqu'aux plus indifférents. Mais, tout particulièrement, Aniouta savait dire ces airs de son pays, les uns doux, mélancoliques, d'autres ardents, un peu sauvages. La comtesse Goumine les lui avait fait chanter, un jour, devant quelques amis, et aujourd'hui

les mêmes personnes redemandaient à les entendre.

Boris s'était assis à quelque distance du piano, dans un retrait formé par des plantes vertes. De là, il voyait de profil sa cousine, debout près de l'instrument où s'était assise Natacha. La voix au timbre chaud, velouté, venait frapper ses oreilles et enivrer son âme, déjà captive de la beauté d'Aniouta.

Mais quand, parfois, son regard se détournait pendant quelques secondes de celle qui occupait toute sa pensée, il s'arrêtait secrètement à la vue de ces étrangers dont l'attention se concentrait sur la jeune fille, de ces hommes, surtout, qui l'admiraient, qui tressaillaient, comme lui, aux accents de cette voix.

Constantin Goumine semblait absolument en extase. Boris, impatient, songea : "Je lui défendrais de chanter ainsi dans le monde."

Le dernier air était une sorte de ballade, qui racontait la fin tragique d'une jeune fiancée, noyée par une rivale implacable. La pauvre Yelda, aux soirs de lune, sortait de l'onde froide et apparaissait au fincane inconsolable qui venait pleurer sur les bords du lac.

Tout à tour, la phrase mélodique se faisait douce, caressante, pour dire la tendresse des deux jeunes

gens, puis farouche, quand la rivale apparaissait et consommait sa vengeance.

Yelda souriait dans l'eau profonde, avec un cri de douleur : "Oh! mon ami, mon ami, sauve-moi!" Et dans la douce clarté des soirs de lune, elle venait redire à Dimitri son amour fidèle, jusqu'au jour où, de la bouche même de celle qui l'avait fait mourir, elle apprenait que le jeune homme, enfin consolé, épousait la criminelle.

Alors elle s'enfonçait pour toujours dans le lac sombre, avec un grand cri : "C'est maintenant que je meurs, puisque celui que j'aime n'est plus à moi!"

Boris entendait cet air pour la première fois. Était-ce bien sa vive et riante Aniouta, sa petite sœur encore ignorante de l'amour, qui lui chantait avec cette chaleur passionnée, avec ces accents de douleur si poignants qu'il sentait un frisson passer dans ses membres?

Frémissement, l'écoulement, le cœur bouleversé, oubliant où il était, ne voyant plus qu'elle, toute blanche, enveloppée d'un rayon de soleil, palpitante d'émotion, comme si l'homme qu'elle chantait eût été le sien.

A SUIVRE

Le temps qu'il fera

Avez-vous local ce soir. Demain, beau et frais.

Chiffres fournis par R. de Meis, gérant de Hearn et Harrison, 332 rue Notre-Dame-est.

MAXIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum	75
Même date l'an dernier	75
Aujourd'hui minimum	55
Même date l'an dernier	55

BAROMETRE : 80 mm., 29.50; 11h a.m., 29.70; 1h p.m., 29.77.

DEMAIN, VENDREDI 29 SEPTEMBRE

S. Michel, archange.

Lever du soleil... 5.56

Coucher du soleil... 5.42

Lever de la lune... 6.32

Coucher de la lune... 6.20

Premier quartier de la lune, le 4, à 6h. du matin.

L'OUVERTURE DU REICHSTAG

ELLE A EU LIEU AJOURD'HUI. — LE DISCOURS DE BETHMANN-HOLLWEG.

Berlin, 27, via Londres, 28. — La session d'automne du Reichstag, qui s'ouvre aujourd'hui, ne sera qu'un événement d'importance secondaire. Elle aura beaucoup plus le caractère d'une manifestation politique. Elle comprendra d'un côté une déclaration de la politique du chancelier et une explication de son administration des affaires impériales, de l'autre côté une forte offensive par le groupe des "staatsrecht" qui pendant de longs mois a combattu la politique de von Bethmann-Hollweg et qui a été chassé à blanc par la récente publication de la correspondance entre l'ambassadeur de Tirpitz, ancien ministre de la marine, et le Dr von Bethmann-Hollweg, au sujet de la controverse sur la guerre sous-marine.

Une autre caractéristique de la session sera l'explication de la situation économique du pays par le vice-chancelier Karl Helfferich qui fera le sujet de longs et vigoureux débats de même que le discours du chancelier sur les affaires étrangères.

von Helfferich présentera un "memorandum officiel sur les mesures économiques du Bundesrat, concernant la guerre", un long document qui sera déposé devant le Reichstag à la fin de cette semaine et qui contiendra des chapitres sur le problème des aliments, la vie économique, l'approvisionnement de matériel de guerre, les mesures financières, les taxes, les problèmes de transport et une mesure pour le soulagement des invalides de guerre, de ceux qui en dépendent et d'autres affligés de la guerre.

Le budget de 1917 ne sera probablement pas soumis au Reichstag avant le mois de janvier.

Les discours de Bethmann-Hollweg qui traite des affaires étrangères, a été prononcé à trois heures cet après-midi. Le Reichstag a ensuite été ajourné jusqu'à la fin de la semaine.

REGLE NISI CONTRE LE GEN. WILSON

LE JUGE LEMIEUX SOMME LE COMMANDANT DE VAL CARTIER ET LE LIEUT-COL. PIUZE D'AVOIR A COMPARAITRE. — SOLDAT DISPARU.

Québec, 28. — Le juge en chef Lemieux a accordé ce matin, les réquisitions de M. Amand Lavigne, demandant l'application de la règle nisi pour mépris de cour contre le brigadier-général Wilson, commandant du camp de Val Cartier, et le lieutenant-col. Piuze, commandant du 18ème régiment, qui ont négligé de produire à la cour les soldats mineurs Dube, Lavoie et Fontaine. Les deux commandants sont sommés de comparaître dans les six jours qui suivront l'émission de la règle. M. Lavigne demande qu'on leur impose la pénalité de \$2,500 pour mépris de cour ou l'emprisonnement s'ils ne payent pas la pénalité, et cela dans chacun des cas mentionnés.

Une autre requête analogue doit être présentée dans le cas du soldat Charles Matte, disparu, pour lequel il sera aussi demandé l'émission d'un mandat de recherches.

LES ELEVES DE STE-ANNE

Il y aura dimanche soir, à 7 heures et demie, réunion des anciens élèves du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière au parloir de la maison des Pères du Saint-Sacrement, rue Mont-Royal, près Saint-Hubert.

L'assemblée est convoquée par le comité des anciens élèves, dont le président est le R. P. Letellier, des Pères du Saint-Sacrement. M. le chanoine Dumais, supérieur du collège de Sainte-Anne, doit arriver à Montréal samedi soir. Il sera l'hôte des Pères du Saint-Sacrement et assistera à la réunion de dimanche soir. Tous les anciens élèves et amis du collège sont invités à le rencontrer.

MGR SYNOTT A QUEBEC

Québec, 28. — Mgr Synott, archevêque de Winnipeg, était de passage à Québec hier, de retour de Ste-Anne de Beauré et est allé présenter ses hommages à S. E. le cardinal Bégin.

DEMISSION D'UN AMBASSADEUR

Pékin, 28. — Le Dr Vikyün Wellington Koo, ambassadeur aux Etats-Unis, a envoyé sa démission au ministère des affaires étrangères en raison de mauvaise santé. Le président n'a pas encore accepté la démission.

La démission du Dr Koo a causé une surprise à Pékin. Tang Shao Yi, le nouveau ministre des affaires étrangères, est opposé au Dr Koo à cause de ses tendances monarchiques. Tang Shao Yi a cependant refusé d'occuper sa position jusqu'aujourd'hui et ce refus était supposé assurer la position du Dr Koo et d'autres ambassadeurs.

CONSTANTIN VA DÉCLARER LA GUERRE Où Acheter Demain

M. J. AINEY LA GRECE VA SE JOINDRE DE RETOUR DE L'ENTENTE

ET LE TRAMWAY

PLUSIEURS AVIS DE MOTION DONT L'OBJET EST D'AMÉLIORER LES CONDITIONS DES EMPLOYES DE LA COMPAGNIE SONT, DEPOSÉS. — VISITE DE SIR WILFRID AU MAIRE. — DIVERS.

Le bureau des commissaires s'occupe de plus en plus de la question du tramway. Jusqu'ici plusieurs avis de motions ont été donnés. Ce matin M. Ainey prévenait à son tour ses collègues que lors de la prise en considération de cette question, le mardi 3 octobre prochain, il proposera que, dans le contrat à intervenir entre la Compagnie des Tramways et la ville, il soit inséré les clauses suivantes :

1. Que les salaires des wathmen et des conducteurs devront être comminés : 1ère année 25 sous ; 2e année 27 sous ; 3e année 29 sous ; 4e année 30 sous et 5e année 31 sous.

2. Que les heures de travail des employés et journaliers de la compagnie ne seront pas plus de 9 par jour et de 54 par semaine et que, lorsqu'ils travailleront plus que ce nombre d'heures, ils seront payés temps et demi de 6 heures du matin à minuit et temps double de 12 à 2 heures du matin, ainsi que pour les heures supplémentaires du dimanche.

3. Que la compagnie sera tenue de payer aux ouvriers de métiers qu'elle emploiera un salaire reconnu et fixé par les unions ouvrières.

4. Que la Compagnie ne pourra, à l'avenir, retenir les services d'aucun employé, à moins d'avoir été résident de la ville depuis au moins trois ans ;

5. Que la compagnie sera tenue de fabriquer à Montréal tout son matériel.

MESURE CONTRE LES EUCHEURS

M. Villeneuve présente ensuite la résolution suivante :

"Comme c'est l'intention des autorités municipales de faciliter de toutes les manières et en toute occasion, le travail des organisations de secours, pour les fins de guerre et autres fins charitables, et que la multiplication des eueurs, qu'elles soient par nos rues et "autres organisations du même genre, a donné lieu à des abus, d'autant plus regrettables qu'ils sont de nature à diminuer la confiance du public pour les appels qui lui sont adressés occasionnellement en faveur de nos œuvres de guerre ou œuvres de charité en général", je donne avis de motion que je proposerai qu'à l'avenir "les eueurs ou toute autre fête de charité pour lesquels il sera sollicité publiquement des fonds ne pourront se faire qu'en vertu d'un permis du bureau des commissaires, les billets mis en vente à cet effet devant porter les mots "Autorisé par le Bureau des Commissaires".

INCOMPÉTENCE ET FAVORITISME

Les échevins avaient convoqué une séance spéciale, ce matin, pour entendre les raisons des contre-maîtres chargés de la surveillance des canaux d'égoûs qui se sont effondrés depuis le printemps dans la partie nord, mais, vu l'absence de quelques-uns des membres du conseil, cette séance a été remise à mardi prochain.

On a beaucoup parlé du favoritisme des échevins à l'égard de certains de ces contre-maîtres. Mais on exprime l'opinion que la séance de mardi prochain causera de nouvelles surprises ; ce n'est pas tant le favoritisme que l'incompétence des ingénieurs de la ville, dit-on, qui a causé l'effondrement de plusieurs travaux d'excavation.

SIR WILFRID CHEZ LE MAIRE

Sir Wilfrid Laurier était de passage ce matin à l'hôtel de ville où il est allé faire une visite à Son Honneur.

On donnera instruction au bureau des ingénieurs de préparer de nouveaux plans de la ville dans les deux langues officielles du pays.

Plusieurs citoyens de la rue Notre-Dame est se plaignent de ce qu'on ait trouvé \$250,000 dans le département des travaux publics et qu'on n'en trouve pas pour finir les travaux de pavage sur cette artère.

Le bureau des commissaires demandera au contentieux municipal à qui doit être remis les \$1,000 promis à la personne — deux réclamations actuellement cette somme — qui arrêterait le meurtrier Alphonse Foucault.

Le contrôleur de la ville est prié de faire parvenir le plus tôt possible au bureau des commissaires un état détaillé des montants votés, dépensés et disponibles jusqu'à date dans les départements de la voirie et des égouts pour l'année courante.

IMPOTS SUR LES PROFITS DE GUERRE

Melbourne, Australie, 28. — M. Higgs, ministre des finances, a annoncé aujourd'hui, au parlement, que le gouvernement se propose de confisquer tous les profits de guerre dépassant un petit maximum que l'on va déterminer, et réduire la limite de la taxe sur le revenu à 100 livres, sans quand il s'agit des hommes mariés et des célibataires qui ont des parents à supporter.

RAID SUR BUCAREST

Berlin, 28. — Les aviateurs allemands ont encore jeté plusieurs bombes sur Bucarest, hier, dit le bulletin officiel de cet après-midi. Plusieurs parties de la ville brûlent encore par suite de l'incursion précédente.

La presse associée annonce de façon formelle que le roi de Grèce a décidé de déclarer la guerre à la Bulgarie sans plus de retard.

Athènes, 27, par voie de Londres, 28. — La Presse Associée est en mesure de dire catégoriquement que le roi Constantin a pris ce matin la décision de déclarer immédiatement la guerre à la Bulgarie.

Londres, 28. — Le prince Georges de Grèce, frère du roi Constantin, qui, depuis quelque temps, représente à Londres les vues de la cour grecque, a reçu aujourd'hui un télégramme du roi le rappelant à Athènes.

REUNION D'URGENCE DU CABINET

Athènes, 28. — Les rapports relatifs à une mobilisation générale sont prématurés. Après la séance tenue par le conseil des ministres au palais, ce matin, le premier ministre, M. Kalogeropoulos, a convoqué en hâte une réunion du cabinet. Le premier ministre a déclaré que le gouvernement accorde la plus complète considération à la situation, et adressera peut-être à la Bulgarie une note telle que la mobilisation la suivrait logiquement.

DEFAITE BOCHE DEVANT VERDUN

L'ENNEMI DIRIGE UNE FORTE MAIS VAINNE ATTAQUE ENTRE THIAUMONT ET FLEURY. — BOMBARDEMENT A LA SOMME.

Paris, 28. — Bulletin officiel de cet après-midi : — Dans la Somme, nos batteries ont continué activement à bombarder les organisations allemandes. Il n'y a pas eu d'action d'infanterie, pendant la nuit.

Sur la rive droite de la Meuse, (dans la région de Verdun), les Teutons ont dirigé pendant la nuit une forte attaque contre le front de Thiaumont-Fleury. Le tir de nos mitrailleuses et de notre artillerie a fait subir une sanglante défaite aux assaillants. Partout ailleurs, la nuit a été calme.

LES LIGNES BOCHES FLECHISSENT EN PICARDIE.

New-York, 28. — Le correspondant du "Herald" à Paris, écrit : "Les lignes prussiennes en Picardie faiblissent. Le meilleur système de fortifications que les ingénieurs militaires ont pu imaginer a cédé devant la poussée franco-anglaise. "Paris croit que la partie la plus difficile est faite. Les Prussiens ont été chassés des positions qu'ils croyaient imprenables. On ne peut plus construire de semblables positions sous la pression qu'exercent les armées du général Haig et du général Foch."

"La campagne commencée en mi-septembre 1914, approche de la période où la supériorité des Alliés en nombre décidera du résultat. L'état-major allemand a compensé la supériorité du nombre des fusils et des canons par un puissant système de travaux défensifs. Mais ce système étant sur le point de se désagréger, les ennemis auront à faire face à des forces supérieures."

"Il devient de plus en plus évident que la bataille décisive aura lieu dans le petit duché de Luxembourg."

La ligne de retraite naturelle des Allemands serait la vallée de la Moselle, la vallée de la Meuse, celle de la Sambre et la quatrième, le grand chemin international qui va de Bruxelles à Paris. Mais les Alliés

SERIEUX ECHECS BULGARES EN MACEDOINE

Londres, 28. — Une dépêche des quartiers-général serbes à l'agence Reuters décrit la lutte qui a précédé la défaite des quatre attaques successives des troupes bulgares contre le mont Kaimakalan.

"Les Bulgares ont réussi à atteindre les premières lignes de tranchées."

"De violents corps-à-corps s'engagèrent. Les Bulgares recommencèrent leurs attaques, et finalement réussirent à se retirer vaincus. Les Serbes ont éprouvé de lourdes pertes, et les Bulgares des pertes effroyables."

Paris, 28. — Suivant le bulletin officiel d'aujourd'hui, les troupes bulgares ont dirigé, la nuit dernière, 2 attaques dans le voisinage de Florina, à l'extrémité occidentale du front de Macédoine. Les Français

ELECTIONS PROCHAINES EN ALBERTA

Edmonton, 28. — (Spécial de Devoir). — On affirme ici, de source autorisée, que des élections provinciales générales pour l'Alberta sont très probables et que la dissolution de la législature est imminente. On l'annoncerait officiellement d'ici quelques semaines.

Les dernières élections générales de l'Alberta ont eu lieu le 17 avril 1913. Le ministère actuel, celui de

MYTILENE EN PLEINE REVOLUTION

Paris, 28. — Une dépêche d'Athènes à l'agence Havas dit qu'une grande assemblée sera tenue à Mytilène, demain, où l'on proclamera la révolution.

L'HOPITAL GUAY SERA RECONSTRUIT

Québec, 28. — Mgr Charles Guay, fondateur de l'hôpital qui porte son nom, qui a été incendié, hier, déclare que cette institution sera reconstruite dès qu'on aura effectué le règlement des assurances. La plupart des patients, vieillards et en-

Plus tard dans la journée, le roi a décidé de déclarer la guerre à la Bulgarie. On n'a pas encore rendu publique cette décision, vu qu'il reste encore plusieurs détails à arrêter, tel que l'envoi d'un ultimatum à Sofia, demandant l'évacuation immédiate de toute la Macédoine hellénique, ainsi que les plans de mobilisation dans les conditions difficiles créées par la présence des armées alliées sur le sol de la Grèce. Ce matin, le roi a minutieusement étudié le problème de la mobilisation, avec le général Moschopoulos, chef de l'état-major, et avec le général Yanakitsas, ancien ministre de la guerre. Le roi présidera probablement demain midi, la réunion du ministère.

Même le départ d'Athènes de M. Venizelos n'a pas créé une impression semblable à celle qui se manifeste cet après-midi. Le peuple semble que la longue période d'expectative est sur le point de se terminer, et la perspective d'une guerre avec la Bulgarie est apparemment bien vue.

L'ENNEMI DIRIGE UNE FORTE MAIS VAINNE ATTAQUE ENTRE THIAUMONT ET FLEURY.

Paris, 28. — Bulletin officiel de cet après-midi : — Dans la Somme, nos batteries ont continué activement à bombarder les organisations allemandes. Il n'y a pas eu d'action d'infanterie, pendant la nuit.

Sur la rive droite de la Meuse, (dans la région de Verdun), les Teutons ont dirigé pendant la nuit une forte attaque contre le front de Thiaumont-Fleury. Le tir de nos mitrailleuses et de notre artillerie a fait subir une sanglante défaite aux assaillants. Partout ailleurs, la nuit a été calme.

LES ANGLAIS CONSOLIDENT LEURS POSITIONS

Londres, 28. — Durant la nuit, les troupes anglaises ont réalisé quelques progrès entre Martinpuich et Gueudecourt, et établi des postes à l'ouest et au sud-ouest de l'abbaye et jusqu'à 800 verges de ce village, annonce le communiqué officiel anglais.

Sur la rive gauche, les Anglais ont consolidé leurs positions sur le pentacle nord-est de Thiepval. Un bataillon ennemi escortant un convoi de vivres a été assailli par l'artillerie anglaise, avec succès.

Depuis les derniers jours, les pertes anglaises ont considérablement diminué si l'on considère les gains importants réalisés. Elles s'élèvent à un nombre à peine deux fois plus grand que celui des soldats allemands faits prisonniers. Une seule division, après un dur travail, s'est emparé d'un nombre de prisonniers égal à ses pertes.

LES ALLES SONT REPOUSSES.

Berlin, 28. — Le ministère de la guerre annonce aujourd'hui que les troupes allemandes ont repoussé les Français et les Anglais, sur une grande partie du front, entre l'Ancre et la Somme.

LES ANGLAIS CONSOLIDENT LEURS POSITIONS

Londres, 28. — Durant la nuit, les troupes anglaises ont réalisé quelques progrès entre Martinpuich et Gueudecourt, et établi des postes à l'ouest et au sud-ouest de l'abbaye et jusqu'à 800 verges de ce village, annonce le communiqué officiel anglais.

Sur la rive gauche, les Anglais ont consolidé leurs positions sur le pentacle nord-est de Thiepval. Un bataillon ennemi escortant un convoi de vivres a été assailli par l'artillerie anglaise, avec succès.

Depuis les derniers jours, les pertes anglaises ont considérablement diminué si l'on considère les gains importants réalisés. Elles s'élèvent à un nombre à peine deux fois plus grand que celui des soldats allemands faits prisonniers. Une seule division, après un dur travail, s'est emparé d'un nombre de prisonniers égal à ses pertes.

Paris, 28. — Suivant le bulletin officiel d'aujourd'hui, les troupes bulgares ont dirigé, la nuit dernière, 2 attaques dans le voisinage de Florina, à l'extrémité occidentale du front de Macédoine. Les Français

ELECTIONS PROCHAINES EN ALBERTA

Edmonton, 28. — (Spécial de Devoir). — On affirme ici, de source autorisée, que des élections provinciales générales pour l'Alberta sont très probables et que la dissolution de la législature est imminente. On l'annoncerait officiellement d'ici quelques semaines.

Les dernières élections générales de l'Alberta ont eu lieu le 17 avril 1913. Le ministère actuel, celui de

MYTILENE EN PLEINE REVOLUTION

Paris, 28. — Une dépêche d'Athènes à l'agence Havas dit qu'une grande assemblée sera tenue à Mytilène, demain, où l'on proclamera la révolution.

L'HOPITAL GUAY SERA RECONSTRUIT

Québec, 28. — Mgr Charles Guay, fondateur de l'hôpital qui porte son nom, qui a été incendié, hier, déclare que cette institution sera reconstruite dès qu'on aura effectué le règlement des assurances. La plupart des patients, vieillards et en-

ENTREVUE DU CAPORAL GEORGES CHAVANNE, DU 202e REGIMENT D'INFANTERIE FRANCAISE, DECORE DE LA CROIX DE GUERRE. — LA FRANCE A CONFIANCE. — PRISONNIER AUX ETATS-UNIS.

Nous avions aujourd'hui à nos bureaux la visite du caporal Georges Chavanne, du 202e régiment d'infanterie française. Le caporal G. Chavanne est un de nos vaillants Français canadiens, établi depuis 12 années dans l'Ouest, à St-Boniface.

Le caporal G. Chavanne, qui est en congé à 1 h 15 nous donner quelques impressions.

Lorsque je reçus mon congé, nous dis-je, je me trouvais à quelques mètres des Boches, aux tranchées de Tahure, dans un enchevêtrement de travaux et défenses françaises et allemandes. D'après ce qu'il en restait, il était aisé de voir que le terrain avait été chèrement disputé et que nos braves prédécesseurs de l'attaque de Champagne, en septembre 1915, avaient été à la peine avant d'avoir été à l'honneur. Je traversai une partie de la France pour me rendre à Bordeaux, et là je pus me rendre compte du magnifique travail agricole fait par nos femmes de France. A Bordeaux, je fus obligé d'attendre près de 3 semaines mes papiers d'embarquement qui devaient être visés par le ministère. Je pus donc, pendant ce temps, me faire une idée du magnifique esprit de résolution et de confiance en la victoire finale des Alliés qui règne parmi la population civile.

"Je m'embarquai enfin sur le "Lafayette" et arrivai à New-York le 18. Là, une cruelle déception m'attendait, je fus en effet retenu prisonnier, on ne peut bien dire le mot, par les autorités américaines, en vertu d'un règlement récent défendant le passage des Etats-Unis aux soldats venant du front. La seule exception que je pus obtenir fut celle-ci : "Voire cas est porté au gouvernement à Washington, qui doit statuer. Faites-en appeler par votre ambassadeur et les autorités canadiennes". C'est ce que je fis, et après dix jours de détention, j'obtins enfin ma liberté.

"Inutile de vous dire ma joie en revoyant le Canada, cette terre d'adoption que j'ai habitée pendant douze années consécutives, et où j'avais laissé ce que j'avais de plus cher au monde, ma famille, que je n'ai vue enfin, après une absence de 25 mois."

"C'est vers la mi-août 1914, que je quittai St-Boniface et rejoignis mon régiment en France. Pendant ces 2 années, je pris part au service souvent très dur des tranchées et participai aux grandes attaques de Champagne, en février et septembre 1915. Le 4 juillet dernier, ma brigade qui se trouvait à Verdun, eut une terrible et glorieuse journée en maintenant avec honneur l'ouvrage de Thiaumont (voir ci-dessus), malgré plusieurs très fortes et très supérieures attaques allemandes.

Je fus cité à l'ordre du jour, nommé caporal, et obtins la croix de guerre.

Les principaux privilèges de cette décoration sont outre la marque de distinction et de bravoure qu'elle comporte, la mention qui doit être faite obligatoirement dans notre état civil et la remise de toutes les peines disciplinaires que peut avoir un soldat.

Malgré les deux années consécutives que j'ai passées au front, au milieu du danger et de la mort, j'ai eu la bonne fortune de n'être jamais blessé. Beaucoup cependant n'ont pas été et ne seront pas aussi fortunés que moi et après avoir héroïquement fait leur devoir et sauvé la civilisation du joug allemand ils reviennent malades, blessés ou mutilés, l'espérance alors que la sympathie se manifeste déjà à leur égard se continuera et que les nations et les citoyens comprendront qu'ils ont une dette sacrée envers ces héros et que des moyens honorables et suffisants leur seront donnés pour gagner leur vie et que les veuves et les orphelins de ces héros tombés au champ d'honneur trouveront toujours aide et protection.

Je suis content de constater que des permissions ont enfin été accordées aux Franco-Canadiens. Vous savez quel enthousiasme nos Français du Canada ont en août 1914, répondu volontairement à l'appel de la patrie en danger!

Dans la fièvre de leur patriotisme ardent, ils envisageaient une victoire rapide sur l'envahisseur et une guerre de courte durée. Mais voilà deux ans et plus qu'ils sont partis! Et malgré leur sacrifice bravement consenti et leur résignation, leur patriotisme faisait faire, leursangoisses, vous pouvez croire que la pensée de leurs foyers, des êtres chers qu'ils ont quittés et de leurs affaires laissées à la gérance de leur femme ou d'un étranger puisse les faire souffrir.

Aussi est-ce avec joie que nous avons vu sur le Bulletin des armées, du 31 mai dernier, que des permissions nous seraient accordées. Nous sommes si satisfaits de cette nouvelle, que nous parlons bien d'espérer et espérons reprendre notre place et supplanter l'Allemagne sur les marchés mondiaux.

Pourquoi alors ne pas encourager nos nationaux établis à l'étranger et préparer une défense contre le flot commercial allemand?

— Nous voulons la France victorieuse, aimée et respectée et ce sont nos nationaux résidant à l'étranger qui l'aident le plus à répandre son influence heureuse dans le monde entier.

Notre gouvernement semble avoir enfin compris ces grandes idées et je souhaite que des congés soient accor-

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

Vallières POUR VENDREDI SEULEMENT

Angle S.-Catherine et Montcalm

Nous offrons en vente demain, 75 douzaines d'essuie-mains en toile Union huckaback, avec jolis bords. Grandeur 20 x 38 pouces. Valant 25c, en vente demain, à 15c

1,200 verges de flanellette anglaise, pour chemises et sous-vêtements, 36 pouces de largeur, à 17c

PARURES EN HERMINE ROYALE

L'hermine est une fourrure incomparable par sa souplesse, sa blancheur et sa richesse. C'est l'article par excellence pour une mariée. Nous avons un magnifique choix de parures en hermine royale (étoles et manchons) dans les styles les plus attrayants et à des prix très convenables.

CUMMINGS & CUMMINGS

109 OUEST, RUE SAINT-PAUL. angle Saint-Sulpice.

JEUDI. — VENDREDI GLADYS HULETTI, dans

"Un Coeur Ensoleillé"

(Shine Girl)

Une des plus belles productions de la Cie Pathé, au

CINEMA 287 rue SAINTE-CATHERINE E.

GOOD FALS

Drame en 2 rouleaux de la Cie Pathé

ENCORE UN AN D'HOSTILITES

ON CROIT, EN ANGLETERRE, QUE LA GUERRE SE PROLONGERA JUSQU'A 1917.

New-York, 28. — Un câblogramme de Londres au "World" dit : La capture de Comblès et de Thiepval provoque une calme joie à Londres. On apprécie la valeur de la nouvelle, mais on regarde l'événement comme un simple acheminement vers de plus grandes choses dont l'accomplissement entraînera des combats également durs.

On prétend ici qu'à chaque nouvelle avance, les pertes des Français et des Anglais diminuent, non seulement à cause des terribles bombardements qui précèdent toute ruée, mais aussi à cause du recours à de nouvelles méthodes. Les récents succès n'inspirent pas un espoir exagéré en la fin prochaine de la guerre. On compte que celle-ci se continuera encore un an à moins d'événements qui se produiraient dans les Balkans ou en Autriche et qui mettraient l'Allemagne hors de combat.

Le rétrécissement du front allemand que certaines feuilles teutonnes préconisent comme étant le seul moyen d'arrêter la marche des Alliés ne cause aucune inquiétude ici. On doute que l'ennemi puisse exécuter pareille manœuvre sans subir des pertes énormes. On croit de plus que même au cas où la chose se continuerait, cela accentuerait au lieu d'atténuer la vulnérabilité de la ligne allemande.

Le correspondant du "Daily Mail" assure que l'air est plein de rumeurs, en arrière des lignes et que personne ne connaît les conséquences de la victoire des troupes anglaises.

"Sur une grande étendue du front, dit-il, les Alliés ont brisé la résistance de l'adversaire, et cette résistance s'est évanouie d'une façon qu'ils avaient à peine espérée. Nous n'entendons que des récits exagérés de quelle manière les Allemands ont fui."

Un soldat m'a confié dédaigneusement aujourd'hui : "Nous aurions pu prendre une tranchée avec des pics et des béches."

PRECOCES CAMBRIOLEURS

Québec, 28. — Quatre bambins âgés de 12 à 15 ans, ont été constatés ce matin par le juge Chas. Langelier, à 5 ans d'école de réforme, pour avoir dévalisé la maison de Mme Juliette Rousseau, à la Petite-Rivière. Trois des petits prévenus en étaient à leur seconde accusation de brigandage.

dés de plus en plus nombreux à nos soldats franco-canadiens.

En terminant, vous me permettez de faire une certaine remarque et de vous demander pourquoi le gouvernement canadien n'accorde pas la franchise postale à nos épouses, à nos mères, qui, depuis deux ans et plus sont obligées de payer 5 sous pour pouvoir nous donner de leurs nouvelles. Je crois sincèrement, comme citoyen canadien, qu'il y a là un oubli, une lacune de la part du gouvernement canadien et qu'il suffira de la signaler à l'autorité compétente pour que justice soit rendue.

Le Canada est peut-être le seul pays allié qui n'ait pas accordé la franchise militaire postale complète aux familles de soldats.

— Le caporal J. Chavannes est l'hôte, à Montréal, des Frères de l'Instruction chrétienne, Chemin de la Côte Saint-Paul, dont l'un d'eux, le frère Louis, est son compagnon d'armes au 202e d'infanterie.

Le caporal J. Chavannes porte la tenue bleu ciel qui est maintenant la tenue de l'armée française et outre la croix de guerre et les galons de caporal, il porte sur le bras gauche, les chevrons de présence qui sont maintenant réglementaires et obligatoires dans l'armée française.

Un chevron témoigne d'une année de présence au front, deux chevrons dix-huit mois, et trois chevrons, deux années consécutives.

Les mêmes chevrons se portent sur le bras droit pour les blessures reçues à la guerre à raison d'un chevron par blessure.

LES OUVRIERS ET LE CONFLIT ACTUEL

"LA CLASSE QUI A SAUVE LE PAYS, DEVRA AVOIR QUELQUE CHOSE A DIRE DANS LE GOUVERNEMENT."

Toronto, 28. — Les congressistes ouvriers ont surtout consacré leur séance de ce matin aux allocutions des délégués d'associations amies. Mme Ormsby, présidente de la "Ontario Equal Franchise League", a prononcé un discours en faveur du suffrage féminin, et Mlle Anderson, de Chicago, a relaté la lutte qu'on livre dans la république vois